

Entente de principe chez Dominion

par Rose-Anne GIROUX

"Nous avons prouvé qu'il est possible de faire la grève sans violence".

C'est en ces termes qu'un boucher de la compagnie Dominion, M. Jean-Claude Dauphin, a commenté, à titre de négociateur, l'entente ratifiée, hier, par les 125 délégués syndicaux des employés de magasins, qui se sont unanimement engagés à mettre fin à la grève, en recommandant à leurs membres de se prononcer massivement, en faveur des dernières offres patronales.

Les 2,600 employés de magasins étaient attendus, ce matin, à 9 heures, au Centre Paul-Sauvé, où ils devaient décider de l'issue du conflit par scrutin secret.

Dans l'hypothèse d'un règlement, il était prévu, hier après-midi, que les employés commenceraient à entrer au travail dès la fin de l'assemblée syndicale, suivant leurs horaires habituels.

Pour le principal négociateur des employés de Dominion, M. Pierre Laramée, les grévistes n'ont pas d'autre choix que la rentrée, dans la mesure où leurs représentants syndicaux sont convaincus d'avoir atteint le fond du panier, au cours des séances de négociations intensives qu'ils ont eues avec la partie patronale, depuis dimanche dernier.

Tout en faisant valoir que le projet d'entente intervenu avec Dominion apporte des gains sans précédents aux employés de magasins, M. Laramée n'en a pas moins tenu à souligner qu'il "s'agit d'un strict minimum pour accepter une convention collective après sept jours de grève".

Dans l'état actuel des choses, a-t-il ajouté, "il serait logique d'accepter les offres patronales et de reprendre le combat" lors de l'expiration du nouveau contrat.

Deux hausses de \$20

Au chapitre des salaires, la compagnie Dominion offre maintenant des augmentations successives de \$20, sur un contrat de deux ans.

Auparavant, le syndicat réclamait une hausse minimum de \$25 par semaine, tandis que la compagnie proposait deux augmentations successives de \$15 et \$13, par rapport à un salaire moyen de \$150, selon des chiffres syndicaux.

En ce qui concerne les conditions de travail des employés, les représentants du syndicat estiment avoir réalisé des gains importants sur le plan de la sécurité syndicale: la compagnie a accepté, par exemple, de continger ses effectifs à temps partiel, en s'imposant une proportion de quatre employés à temps partiel par employé régulier.

Par ailleurs, les grévistes pourront toucher leur bonus de Noël habituel, s'ils rentrent au travail: il s'agit de l'équivalent d'une semaine de salaire. Quant aux augmentations proposées,

elles sont rétroactives au 21 septembre dernier.

Bref, selon leurs représentants, les employés de magasins auraient toutes les raisons au monde de rentrer au travail à la veille des Fêtes, surtout s'ils veulent augmenter leurs revenus en travaillant des heures supplémentaires.

"Un retard d'un mois"

En effet, les représentants de la compagnie Dominion auraient fait valoir que la grève a entraîné "un retard d'un mois" dans les préparatifs des Fêtes: les dindes ne sont pas encore rentrées, etc... "C'est dire que les employés seront obligés de faire du temps supplémentaire pour rattraper le temps perdu", a-t-on soutenu, hier après-midi, au cours du meeting des délégués syndicaux.

Enfin, tous les représentants syndicaux se sont plu à souligner qu'il n'y avait pas eu de violence au cours de la grève des employés de Dominion. La partie patronale aurait même félicité le syndicat de l'attitude des grévistes. Alors pourquoi ont-ils demandé une injonction? a lancé un délégué, qui s'est fait répondre qu'il s'agissait d'un "truc pour faire peur au monde".

En résumé, l'heure était à la réconciliation.

Le monde n'était plus divisé en méchants patrons et en bon gréviste: le négociateur syndical M. Laramée, venait de découvrir qu'au fond, les pires ennemis de tous, ce sont les journalistes.

En effet, M. Laramée s'est lancé dans une violente sortie contre des journaux qui auraient oublié la grève des employés de Dominion, parce qu'ils étaient trop occupés à exploiter le conflit de Steinberg: actes de vandalisme, etc.

Les employés des magasins d'alimentation de Steinberg rejettent les offres patronales

par Daniel MARSOLAIS

Quoique le recours à la grève légale leur soit interdit, les employés des magasins d'alimentation Steinberg ont rejeté hier soir, et de façon non équivoque, les dernières offres de la partie patronale, faisant ainsi fi de la recommandation de leur comité de négociation.

C'est en effet par une majorité de plus de 560 voix que les quelque 1,805 travailleurs présents à l'assemblée générale ont demandé la poursuite des négociations en vue d'obtenir des conditions de travail supérieures à celles que leur comité de négociation avait cru, à tort, satisfaisantes.

A l'issue du scrutin secret, le résultat du vote était le suivant: 1,082 contre les offres, 519 en faveur et 4 bulletins annulés.



Les travailleurs des magasins Steinberg, réunis hier soir au Centre Paul-Sauvé, ont rejeté les "offres patronales miracles" de la compagnie et demandé à leur comité de négociation de poursuivre les pourparlers. Légalement, ils ne peuvent déclencher la grève.

Bouchers, caissières, commis, embaucheurs ou employés de bureau, tous ceux qui sont intervenus au micro avant la tenue du vote ont manifesté leur mécontentement aux dernières offres patronales. Et plus particulièrement à propos des offres salariales qui sont de \$20 pour la première année du contrat et de \$20 également pour la seconde et dernière année de la durée de la convention collective.

Les demandes syndicales à ce chapitre étaient de \$25 pour la première année et le même montant la deuxième année.

Les employés à temps partiel

Ce qui semble irriter un grand nombre de travailleurs à plein temps c'est que la compagnie a accepté les demandes syndicales de 50 cents d'aug-

mentation pour les employés à temps partiel alors qu'elle refuse de plier devant les demandes qui concernent les employés de la catégorie plein temps.

"Ce que Steinberg offre aux p'tits jeunes (lire ceux qui font moins de 20 heures par semaine et qui sont célibataires) pour aller courir les petites pouponnes, moi je l'ai dans le... cul. J'en ai déjà une pouponne et c'est ma femme!", s'est écrié un travailleur qui fut longuement applaudi par ses camarades.

D'autres n'ont pas hésité à recommander de déclencher une grève illégale avec les employés de Miracle Mart afin de faire front commun avec les employés des entreprises Steinberg qui, eux, sont déjà en grève.

"La compagnie pense que les employés des magasins sont des peureux, de dire l'un d'eux. Tenons-nous debout

et montrons-leur que nous ne sommes pas ce qu'elle pense."

L'injonction

Cette suggestion n'a pas pu être débattue en raison de l'injonction qui trappe depuis mardi le Loca, 500 de l'Union des employés de commerce (FTQ) dont font partie les employés d'entrepôt et de magasin de la chaîne Steinberg, et qui interdit notamment toute action visant à paralyser les opérations des magasins.

Signalons également que les travailleurs des magasins ne peuvent recourir à la grève étant donné que le syndicat n'a pas fait une demande de conciliation comme le prévoit le code du Travail.

Bref, l'idée d'une grève sauvage est à écarter pour l'instant chez les 6,500 travailleurs des magasins Steinberg de la région métropolitaine à moins que...

La 3e station de tv: mini-coup de théâtre

par André BELIVEAU

Un mini-coup de théâtre a marqué, hier après-midi, l'examen public des demandes des trois sociétés désireuses de créer la troisième station de télévision française de Montréal, lorsque le conseiller juridique de l'une des requérantes, la Corporation Civitas, s'est lancé dans une charge à fond de train contre la solidité et même la légalité de la structure financière de sa principale concurrente, Télé Inter-Cité Québec Ltée, groupe que dirige Me Franklin Delaney.

Cette structure financière, de l'ordre de \$12,2 millions, repose principalement sur une équité de \$2,7 millions représentant l'avoir des actionnaires.

Analysant cette assise point par point dans son brillant plaidoyer, le procureur de Civitas, Me Georges Pouliot, a soutenu que Télé Inter-Cité a violé son propre acte constitutif en

incluant une compagnie publique et des compagnies à caractère public dans ses 151 actionnaires, et qu'elle est en conséquence passible de dissolution de ses lettres patentes et de liquidation de ses biens.

La suspension s'est dénouée

Il a ajouté que rien ne garantit que les 151 actionnaires exerceront effectivement leur droit de souscrire si Télé Inter-Cité obtient son permis du CRTC, qu'elle est au départ déficitaire de \$200,000, qu'elle a sous-estimé ses frais à plusieurs postes, qu'elle n'a rien prévu pour le financement de pertes éventuelles et qu'elle a établi, en somme, une planification financière trop fragile.

Le suspens s'est cependant dénoué, au moins partiellement, lorsque M. Delaney a donné lecture d'une lettre qu'il a reçue le mois dernier de la Commission des valeurs mobilières du Québec autorisant la révocation des articles de ses lettres patentes qui restreignaient son droit de souscription à l'égard des compagnies publiques. "Toutes nos transactions sont parfaitement légales et ont été sanctionnées par la Commission", a-t-il affirmé avec vigueur.

Quant à la fermeté des engagements des actionnaires, elle n'est subordonnée qu'à une seule condition, l'obtention du permis du CRTC, a-t-il ajouté. Au surplus, un actionnaire qui se désisterait en abandonnant son forfait de 10 p. cent serait bien vite remplacé par un autre actionnaire, la compagnie ayant dû refuser, lors de sa campagne de recrutement, des offres de souscription de l'ordre de \$700,000 à \$1 million.

L'équipe de M. Delaney a enfin démontré qu'en ce qui a trait aux prévisions, les siennes et celles de Civitas sont fondamentalement semblables, toutes proportions gardées.

Le dernier mot reviendra mainte-

nant aux analystes financiers du CRTC.

Une erreur de \$1 million

Au tout début de la séance d'hier matin, Civitas avait de son côté vainement tenté de faire ajouter à son dossier une correction de l'ordre de \$1 million au poste des cachets à verser aux artistes et autres exécutants.

Le groupe n'avait prévu à ce poste, pour sa première année d'exploitation, que \$175,000, chiffre absolument irréaliste dans les circonstances. S'étant rendu compte de cette erreur après le dépôt du dossier, il a tenté sur le tard de la faire amender, mais sa demande en ce sens a été rejetée en raison des règles de procédure très strictes du Conseil.

Pour le reste, la période réservée aux interventions (charges des parties contre leurs concurrentes) et aux répliques n'a rien ajouté de vraiment significatif à ce que l'on connaissait déjà des dossiers, chacun se bornant généralement aux argumentations traditionnelles à ce stade: mise en doute du sérieux de la programmation, de la suffisance des fonds et du personnel à tel ou tel poste, des cartes de tarifs de publicité, etc.

Quelques points

Quelques points à mentionner, cependant:

● Télé Inter-Cité affirme que la venue de Civitas dans le secteur de la télévision accentuera dangereusement la concentration des médias électroniques, cette entreprise possédant déjà un réseau radiophonique qui couvre une très grande partie du Québec;

● Inter-Cité a aussi fortement contesté les chiffres sur lesquels Civitas s'appuie pour demander deux canaux, un VHF et un UHF. Selon elle, ces chiffres, relatifs au nombre d'appareils qui seront dotés de la réception UHF en 1975, auraient dû être doublés, pour le moins;

● Le président du syndicat des employés de CKVL, M. Maurice Amram, parlant au nom de son syndicat et de la Fédération nationale des communi-

cations (ce qui a fortement étonné et indisposé les journalistes présents, dont la plupart sont membres de cette fédération) a dénoncé l'anti-syndicalisme de Civitas et du groupe de M. Delaney, et appuyé officiellement la requête de ses patrons de Radio-Futura. Ceux-ci demeurent en lice, même si on ne leur accorde pratiquement plus aucune chance d'obtenir le permis en raison de la légèreté du dossier qu'ils ont présenté.

● La Société Radio-Canada, enfin, a demandé au CRTC de protéger la qualité du signal de sa station d'Ottawa, qui diffuse au canal 4, au cas où le permis serait accordé à Civitas, qui entend diffuser sur la même bande de fréquence.

Les audiences devraient prendre fin aujourd'hui avec la présentation des requêtes relatives à la future station française de Québec.

Autres informations, page D 13



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

LANGUES

Anglais

Examen de classement: 7 janvier

Pratique de l'anglais écrit

Pratique du français écrit

Depliant sur demande

service d'éducation
permanente



BOUTIQUE DE SKI 388-2881

GOULET SPORT INC.

8839 BASILE-ROUTHIER

(une rue à l'est de Lajeunesse, près du boul. Métropolitain)

POUR VOS CADEAUX DE NOËL

VÊTEMENTS DE SKI POUR TOUTE LA FAMILLE

Nous apportons un soin particulier à la sélection de chacun de nos vêtements.

CHOISISSEZ PARMIS NOTRE COLLECTION D'ENSEMBLES

ANDRAKS — CHANDAILS — PANTALONS

VÊTEMENTS DE SKI DE FOND

Bogner - Mossant - Fusalp - Anba - Innsbruck - Pedigree - White Stag

SKIS

ROSSIGNOL - KNEISSL
DYNASTAR - ATOMIC
NORSTAR - CHALET
IMURA

BOTTINES

NORDICA - KOFACH
RAICHE - MUNARI
SUPER SPÉCIAUX
MODELES 1972-1973

FIXATIONS

SALOMON
TYROLIA
NEVADA
RAMY
GEZE

PRIX TRÈS COMPÉTITIFS

(A DEUX PAS DE LA STATION DE MÉTRO CRÉMAZIE)

OUVERT JUSQU'À 9 H. TOUTS LES SOIRS SAUF LE SAMEDI JUSQU'AU 24 DÉC.

L'assassinat de Mme Monique Tousignant, tuée à coups de hache: un homme et une femme ont été appréhendés

par Michel AUGER

Deux personnes ont comparu hier après-midi devant le coroner Maurice Laniel qui a ordonné leur détention jusqu'à l'enquête publique qu'il doit tenir mercredi prochain sur la mort de Mme Monique Tousignant, cette mère de famille de 37 ans assassinée à coups de hache, mardi après-midi, à Pointe-aux-Trembles.

Les deux personnes détenues, un vendeur d'automobiles de 37 ans et une mère de famille de quatre enfants de

Longueuil, âgée de 41 ans, dont la police n'a pas voulu divulguer l'identité pour le moment, ont été appréhendées mardi soir et hier matin, par les policiers de la CUM.

L'autopsie

Une autopsie pratiquée à l'Institut de médecine légale par le Dr Jean Hould a démontré que la victime, qui était mère de cinq enfants, dont l'âge varie entre six et quinze ans, avait succombé à une dizaine de coups de

hache à l'arrière de la tête et à la gorge.

Une équipe de détectives de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal, dirigée par le lieutenant-détective Emile Boire, a consacré toute la journée d'hier à interroger tous les témoins possibles de ce drame d'une horreur saisissante, surtout en cette période précédant les festivités de Noël.

L'arme introuvable

Les sergents-détectives

Raymond Rajotte et Gilbert Gagnon et leurs collègues Arthur Laurin, Roger David et Bertrand Audette ont unis leurs efforts en vue de retrouver l'arme du crime. Jusqu'ici, ces recherches

n'ont donné aucun résultat, mais ces divers spécialistes des enquêtes d'homicides croient pouvoir découvrir l'arme dès aujourd'hui, d'après les renseignements

qu'ils ont pu obtenir durant leur enquête.

Ce meurtre est le quarantième qui a fait l'objet d'une enquête de la part des policiers de la CUM depuis le début de l'année.

DEPUIS 1870



Ce qui fait vraiment plaisir à Noël,
c'est un cadeau de chez Hemsley

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE



COURS DU SOIR

COURS OFFERTS À L'HIVER 1974

COURS EN ADMINISTRATION

Administration	102
Comportement du consommateur	126
Comptabilité	101
Comptabilité	201
Comptabilité	301
Comptabilité	401

Droit des affaires	107
Economique	920
Finance	110
Marketing	115
Marketing	215
Mathématiques financières	418

Organisation et méthodes	117
Personnel	112
Placement	122
Publicité	119
Prix de revient	118
Science du comportement	
Gestion du personnel	130
Structure de l'entreprise	116

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Comptabilité	101
Droit des affaires	107
Economique	915
Finance	110
Langue de l'administration et de la technique	924
Personnel	112
Relations humaines	904
Structure de l'entreprise	116

COMPTABILITÉ

Comptabilité I	101
Comptabilité II	201
Comptabilité III	301
Comptabilité IV	401

D.E.C. GENERAL

Allemand	201
Anglais	201 - 401
Arts plastiques	420
Biologie	931 - 942 - 995
Economique	920 - 921
Espagnol	201 - 401
Français	

102 - 122 - 202 - 302	
331 - 402 - 902 - 924	
Géographie	922
Histoire	913
Histoire de l'art	403
Mathématique	

002 - 102 - 101 - 103	
203 - 307	
Philosophie	

101 - 201 - 301 - 401	
Psychologie	

201 - 900 - 903 - 904	
Science politique	950
Sociologie	961 - 964

ÉDUCATION PHYSIQUE

Conditionnement physique	
Méthode d'entraînement	
Tennis sur table	
Phénomène olympique	
Ski de fond (26 janvier au 16 février)	
Golf (4 mai au 1er juin)	

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 14 JANVIER 1974

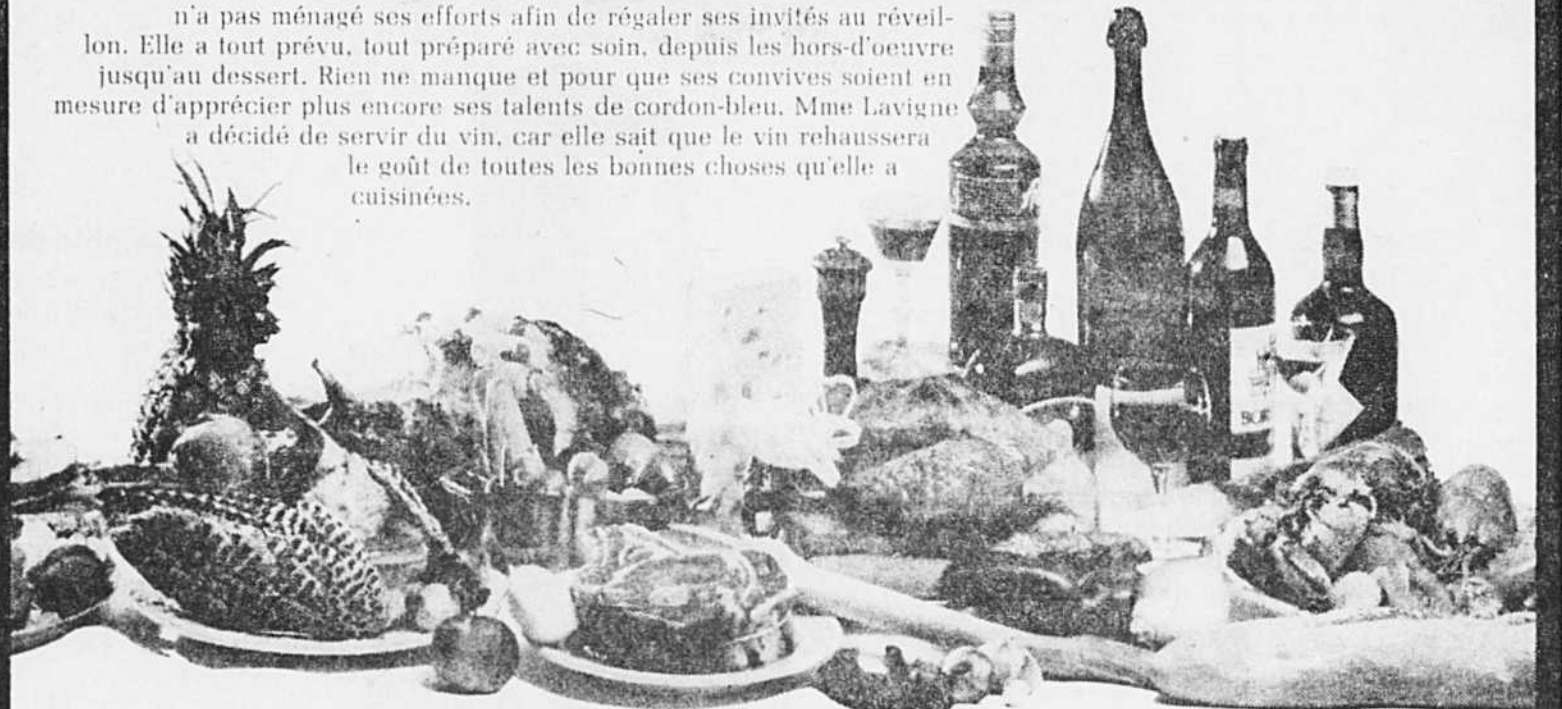
SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

10500 av. de Bois-de-Boulogne
Montréal 332-3000

Cette année les Lavigne recoivent les Bowlin!

Mme Lavigne

n'a pas ménagé ses efforts afin de régaler ses invités au réveillon. Elle a tout prévu, tout préparé avec soin, depuis les hors-d'œuvre jusqu'au dessert. Rien ne manque et pour que ses convives soient en mesure d'apprécier plus encore ses talents de cordon-bleu, Mme Lavigne a décidé de servir du vin, car elle sait que le vin rehaussera le goût de toutes les bonnes choses qu'elle a cuisinées.



Voici quelques suggestions pour vous guider:

HORS-D'OEUVRE: En général, sauf avec des hors-d'œuvre à la vinaigrette, un vin blanc sec ou demi-sec.

PLAT PRINCIPAL: Dinde ou poulet rôti: Vin rouge sec, léger pas trop fruité ni corsé. Tourtière ou pâté à la viande ou ragout de pattes de porc: Le même qu'avec la dinde ou le poulet rôti, ou un vin sec plus corsé ou encore un vin blanc ni trop sec ni trop sucré.

Lambon froid: Vin blanc pas trop sec ou un vin rouge fruité et léger.

Rôti de bœuf: Vin rouge sec assez étoffé et avant du corps.

DESSERTS: Vin doux et liquoreux (sucré).

Enfin il est très possible de servir le même vin du commencement à la fin du repas, s'il s'agit d'un vin rosé sec ou d'un vin mousseux de type champagne brut (très sec).

Nos garçons de magasin peuvent guider votre choix.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Faites à vos pieds une offre qu'ils ne peuvent refuser.

Caporicci.



Souliers Caporicci. Importés d'Italie.

En vente dans les magasins de chaussures **Brown's** et **FLORSHEIM**

La chaussure Brown's: Les Galeries d'Anjou, Rockland, Fairview, Place Versailles, Centre Laval et la Rive Gauche. / Chaussures Florsheim: Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Place Victoria et 1246 rue Peel.

AUJOURD'HUI



Le plus grand hôtel
Holiday Inn au monde
sera construit à Montréal
— page B 1

Gravité accrue
des problèmes urbains
— page D 14



Le déclenchement de
la butée doit être simple
— page C 6

SOMMAIRE

Arts et spectacles : E 1 à E 6
Bandes dessinées : D 15
Cinéma : E 2
Décès, naissances, etc. : F 15
"Dites-moi, docteur" : D 5
Economie : B 1 à B 5
Editorial : A 4
Êtes-vous observateur ? : F 3
Horoscope : D 4
Informations étrangères : F 1
LA PETITE PATRIE : F 4
Les maux de notre langue : D 9
Loisirs et récréation : D 14
"Mon œil sur Montréal" : D 6
Mots croisés : F 10
"Mot-mystère" : F 7
Petites annonces : F 2 à F 14
Ploissance : F 12
Radio et télévision : A 12
Sports : C 1 à C 16
Tribunaux : D 10, E 7, F 15
Vivre aujourd'hui : D 2 à D 6

Le Québec exporte de l'huile malgré la crise

par Robert POULIOT

Au moment où le Québec est menacé d'une pénurie de pétrole cet hiver avec l'intensification de l'embargo arabe, quelques raffineurs de la province, dont Golden Eagle, à Saint-Romuald, continuent d'exporter de fortes quantités d'huile de chauffage industrielle ou "bunker fuel" aux États-Unis.

Du 15 octobre au 26 novembre dernier, le Québec s'est classé au pre-

mier rang des provinces exportatrices de produits raffinés sur le marché américain avec des expéditions de 2,5 millions de barils ou l'équivalent de 87,5 millions de gallons. Après qu'Ottawa eut décrété le contingentement des exportations d'huiles industrielles, le 15 octobre dernier, le Québec a fourni jusqu'au 31 octobre près de la moitié des exportations canadiennes aux États-Unis.

Au cours des prochaines semaines,

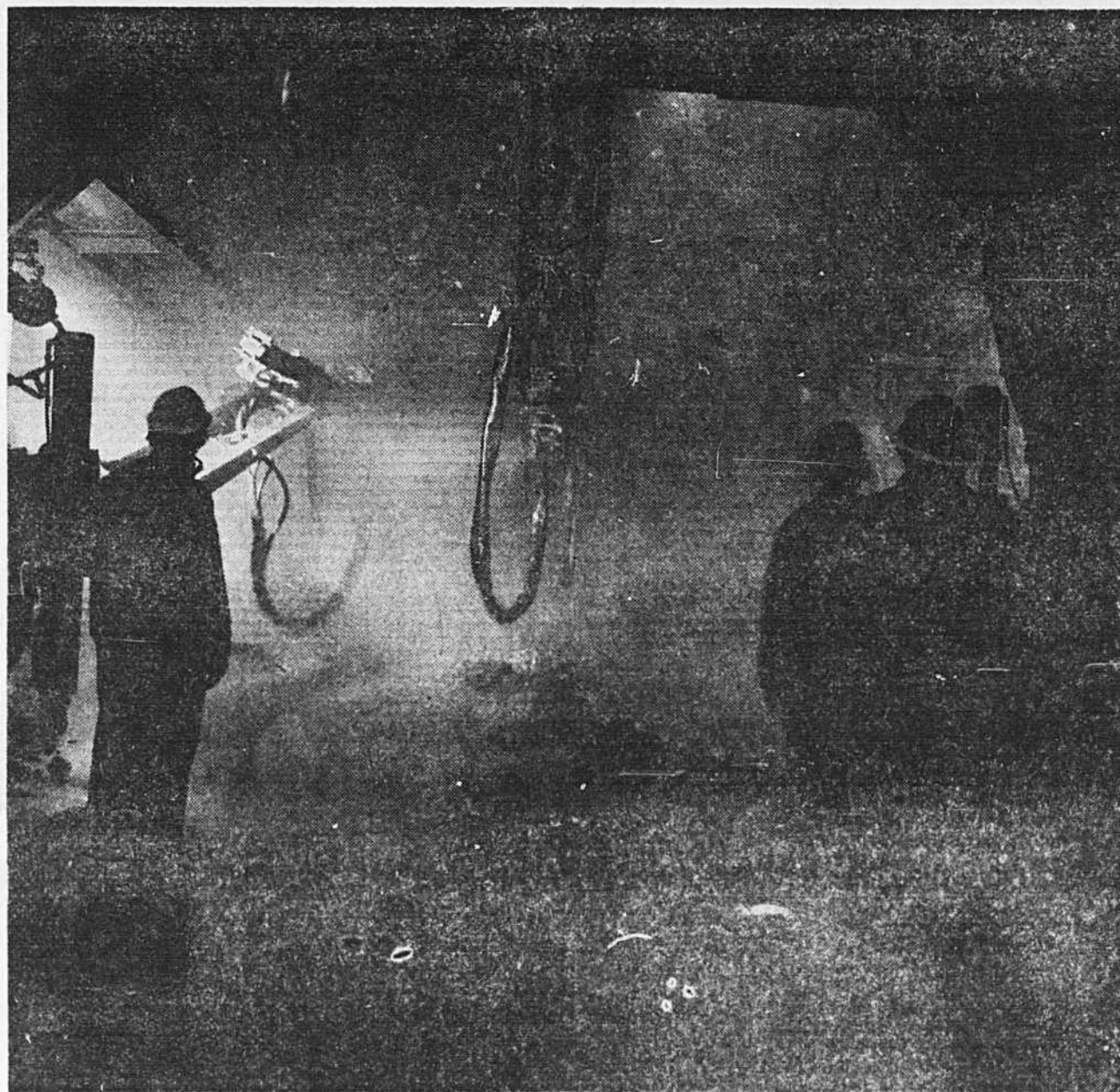
ces exportations de pétrole raffiné devraient toutefois baisser, non pas pour mieux servir les besoins québécois en "bunker fuel" à basse teneur en soufre, mais pour ravitailler la Colombie-Britannique via le canal de Panama.

Le gouvernement fédéral se prépare en effet à convaincre les raffineurs de l'Est canadien de venir en aide à la Colombie-Britannique qui souffrira cet hiver d'une sérieuse pénurie d'huiles

industrielles. Au cours des prochaines semaines, la Commission nationale de l'énergie devra distribuer moins de permis d'exportations aux États-Unis pour détourner le "bunker", vers la côte du Pacifique.

Traditionnellement, la Colombie-Britannique obtenait deux tiers de ses besoins en "bunker fuel" des raffineries de l'État de Washington mais, suite à l'embargo arabe et aux pres-

Voir QUEBEC, page A 6



En sortant du puits vertical, un couloir s'ouvre, débouchant vers l'obscurité totale. Les veines d'eau mises à nu dans le roc ont créé, un peu partout, des petits lacs éphémères où se jouent les clartés des torches électriques.

Le métro, à 120 pieds sous terre

par Florian BERNARD

Descendre à la verticale, à 120 pieds sous terre, et se promener dans un étroit couloir glacial creusé à même le roc, voilà qui constitue une excursion peu banale pour une froide matinée de décembre.

Notre aventure a débuté à l'intersection des rues Duvernay et Vinet, dans l'ouest de Montréal, alors que les dirigeants du groupe industriel Beaver nous avaient invités à assister à des opérations de dynamitage du roc, sur la future ligne qui reliera le métro à Verdun, en passant sous le canal Lachine. C'est à cet endroit précis que le métro atteindra ses plus grandes profondeurs, soit 120 pieds cu, en guise de comparaison, la hauteur d'un immeuble de 10 étages.

Munis de salopettes, de bottes, d'un casque et d'une lampe de mineur, nous sommes montés dans la "cage" qui devait nous descendre, à la verticale, jusqu'au fond du puits.

Il s'agit littéralement d'une cage en fils de fer entrecroisés, où nous nous entassons, serrés les uns contre les autres.

A 120 pieds plus bas

Soixante secondes plus tard, notre cage heurte le fond du puits. Un spectacle féérique s'offre à nos yeux. De chaque côté, dans la pénombre trouée de lanternes électriques, deux longs couloirs qui vont se perdre dans le noir. Nous y distinguons plusieurs silhouettes de mineurs (des vrais, embauchés en Nouvelle-Ecosse) qui s'affairent à gruger le roc.

Voir MÉTRO, page A 6

LA DROGUE

J'ai fait
mon voyage
au bout
de la nuit
et j'en
suis sorti!

— Pierrot-le-Fou

— 4 —

par François TREPANIER

"Je l'ai fait mon voyage au bout de la nuit. J'ai même failli y rester. Heureusement, il y a eu ce soleil sous la forme d'une femme, Francine, et j'en suis sorti en dépit de quelques nuages."

"Maintenant, ma drogue, c'est le théâtre, la poésie, la musique. C'est mes camarades; ces bonshommes qui ont finalement trouvé dans l'usage des drogues une drogue intérieure d'où a émané le goût d'une action positive."

Pierre Léger, dit Pierrot-le-Fou, est assis devant une bière à la Casanous, rue Sherbrooke. Il est souriant, calme, détendu. Depuis bientôt une heure, il se raconte et décrit, comme dans un conte fantastique, parfois hallucinant, son "trip" des dix dernières années.

De la bière à la morphine

Ex-journaliste à l'emploi des journaux la Patrie, le Petit-Journal et le Devoir, ex-candidat libéral lors des élections fédérales de 1962, prince de la bohème et confident de tous ces "fous" de la vie nocturne montréalaise, Pierrot Léger a tout été et a tout essayé : alcoolique, toxicomane, il a bu des centaines de "Mol" et viré des broches qui sèment encore la terreur ou l'admiration; sur l'acide, il a visité des dizaines de pays inconnus et vu des paysages mille fois plus colorés que ceux d'Aircaneurope; avec la seringue, il a connu le "rush" du "cristal", il est entré au fond de lui-même et il s'est fait des tatouages à l'opium, à l'héroïne et à la morphine dont ses bras portent les cicatrices.

Aujourd'hui, à 38 ans, Pierrot Léger ne regrette rien et n'a pas de conseil à donner à personne, même si ses attitudes à l'égard de certaines drogues ont quelque peu changé.

Une escalade

Il en est ainsi pour ses deux amis, assis à la même table, Omer et Charlot qui, avec lui, représentent ce que l'on appellerait dans le "grand monde" trois générations de "drogués". Omer a 28 ans et Charlot en a à peine 18. Omer vit de tout. De ce temps-là, il s'occupe de vidéographes mais il lui arrive de brasser d'autres affaires. Charlot, le plus jeune, est musicien et on dit que c'est un virtuose du piano.

Pierrot, Omer et Charlot ont une chose en commun : ils ont fait un long "voyage" et ils font actuellement une escalade où la drogue occupe de moins en moins d'importance.

En parlant de cette escalade, les trois admettent qu'il s'agit d'un événement peu courant chez ceux qui consomment régulièrement des drogues et ils reconnaissent qu'ils demeurent des personnages marginaux, "forts", dans un monde où "l'over-dose" devient souvent la dernière escalade.

Intelligence et sensibilité

Si les trois n'ont pas connu cette "over-dose", cela est dû au fait qu'ils ont su s'arrêter à un certain moment et faire un usage prudent de certaines drogues.

"Pour se droguer, dit Pierrot, il faut un minimum d'intelligence et de sensibilité. Si tu donnes du L.S.D. à une carotte, ça reste une carotte. Si tu en donnes à Bourassa, ça reste Bourassa."

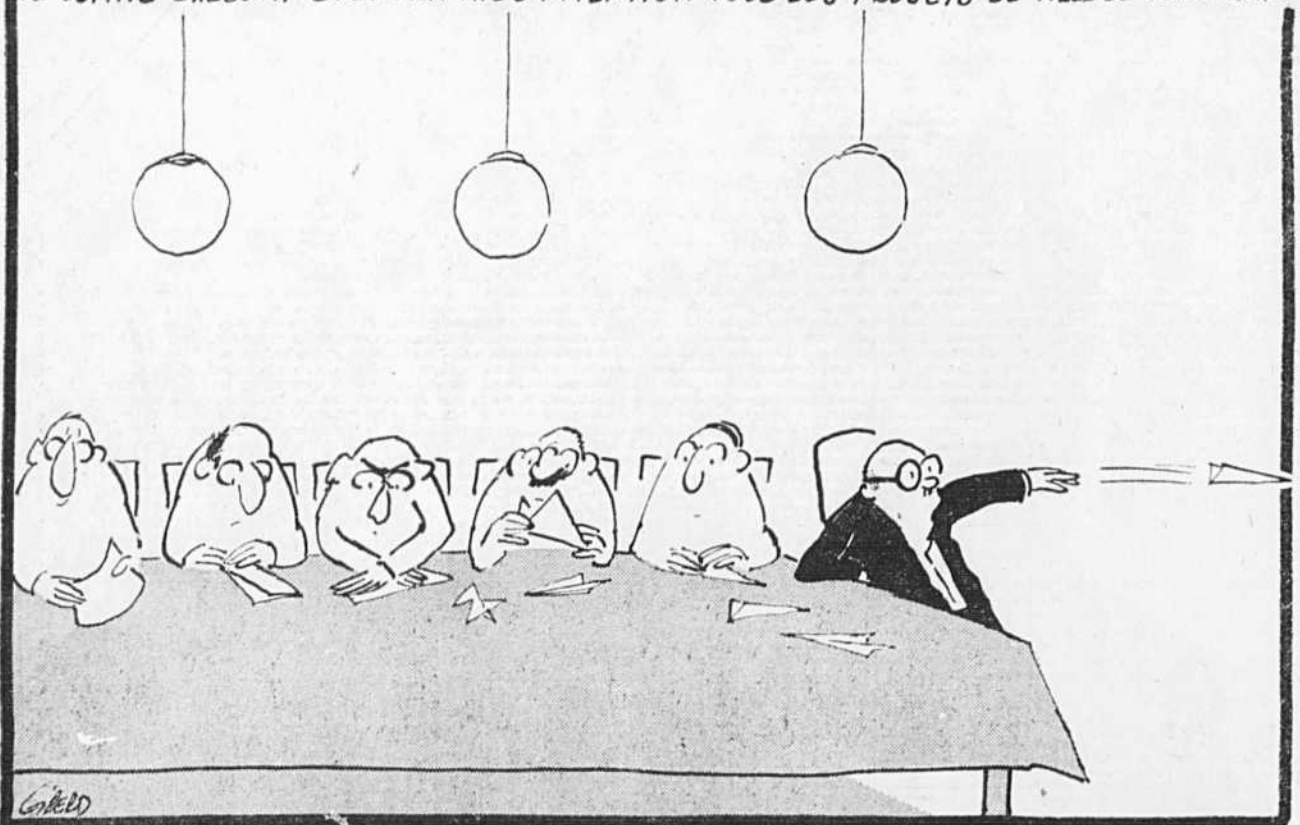
"Il est évident, ajoute Léger, qu'une personne qui a des problèmes psychologiques aura de la difficulté à s'en tirer. L'autre qui est saine et équilibrée en tirera une expérience enrichissante. Mais pas le "speed freak" ou le "needle freak". C'est une cave."

Faire quelque chose

"Je suis bien content d'avoir connu tout ça, dit Pierrot Léger. C'est un peu un voyage au bout de la nuit. Je ne demandais pas aux drogues de me donner le paradis mais je voulais qu'elles m'apportent une meilleure connaissance de moi-même."

Voir DROGUE, page A 6

LE COMITÉ EXÉCUTIF ÉTUDIERA AVEC ATTENTION TOUS LES PROJETS DE VILLAGE TEMPORAIRE



(Droits Réservés)

D'Asti tentait de se soustraire à la justice américaine

par Bernard MORRIER

Des informations recueillies dans le cadre de la vaste opération policière "Vegas" et qui ont été divulguées hier devant la Commission d'enquête sur le crime organisé font état des multiples démarches faites par le criminel Frank D'Asti auprès d'un chef de cabinet et d'un organisateur libéral au cours de la période s'étendant de juin à septembre dernier pour tenter de se soustraire à la justice américaine.

Les conversations entendues ont été enregistrées quelques jours après que le député de Maisonneuve, M. Robert Burns, eut commencé à questionner le ministre Jérôme Choquette sur des rapports de police établissant qu'une rencontre avait eu lieu entre l'ancien ministre Pierre Laporte et des person-

nes reliées à la pègre durant la campagne électorale de 1970.

Le taverneur montréalais Jean-Jacques Côté, âgé de 49 ans, témoin volontaire devant la CECO, a dû céder longuement sa place au caporal Bernard Couture, de la Sûreté du Québec, qui a fait entendre, en les commentant, cinq conversations téléphoniques enregistrées les 8 et 9 juillet, ainsi que le 9 août 1973.

Ces conversations impliquent Côté, organisateur de Pierre Laporte dans sa course à la chefferie du Parti libéral et organisateur libéral dans Saint-Jacques en 1970, D'Asti, qui purge maintenant une peine de 20 ans de prison au New Jersey, après avoir été trouvé coupable de trafic d'héroïne en octobre, et René Gagnon, candidat libéral dans Saint-Jacques en 1970, éga-

Voir D'ASTI, page A 6

Castonguay travaillera avec Goldbloom

par Daniel L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Grand remue-ménage, hier, aux Affaires municipales. Un remue-ménage qui a éclaté au grand jour de façon aussi inattendue qu'étrange et dont le dernier élément n'a été confirmé à LA PRESSE que tard hier soir par le premier ministre.

M. Robert Bourassa a en effet reconnu que l'ex-ministre Claude Castonguay allait être appelé à diriger un groupe de travail pour étudier les problèmes urbains.

Cela n'a rien d'extraordinaire en soi si ce n'est que le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Gold-

bloom, a passé pour le dindon de la farce dans cette affaire.

Résumons les faits. Hier matin, le quotidien "The Gazette" annonçait la nomination imminente de l'ex-ministre des Affaires sociales à la tête d'un comité chargé d'étudier les problèmes urbains.

Castonguay "offre ses services"

Le quotidien anglophone annonçait en outre la nomination de M. Roch Bolduc, un haut fonctionnaire connu comme l'architecte du ministère de la fonction publique et par le rôle clé qu'il joua en 1972 au cours des négociations avec le front commun inter-syndical, celui-ci, selon "The Ga-

zette", allait donner plus de "muscle" au ministère des Affaires municipales pour faire face à des administrateurs municipaux puissants "comme Jean Drapeau".

Pour le comble, "The Gazette" ajoutait que le ministre des Affaires municipales, interrogé sur cette nouvelle, avait dit n'en rien savoir.

C'est sur ce point précis que le Dr Victor Goldbloom s'est senti le plus piqué au vif, alléguant, dans une déclaration en Chambre, qu'il avait simplement refusé de commenter l'information. Le ministre ajoutait en outre que son ex-colleague Claude Castonguay avait formulé "une offre de services professionnels" et que celle-ci demeurait à l'étude.

Or, chose curieuse, un journaliste avait déjà obtenu, quelques heures plus tôt, de la bouche d'un porte-parole du premier ministre, la confirmation que les services de M. Castonguay avaient été retenus pour présider un groupe de travail sur les problèmes urbains.

Après l'intervention du Dr Goldbloom, l'attaché de presse du premier ministre, M. Charles Denis, n'ait avoir préalablement confirmé la nouvelle. "Je n'ai jamais confirmé ça. J'ai seulement dit qu'on avait reçu une offre de services de M. Castonguay", a répondu M. Denis, qui adoptait alors une position conforme à celle du ministre des Affaires municipales.

Rejoint par LA PRESSE, M. Castonguay s'est d'abord refusé à commenter cette affaire: "S'il y a des nominations, ça viendra du bureau du premier ministre", a-t-il dit.

Mais pas à droite et à gauche

— Mais avez-vous fait une "offre de services", comme le prétend le Dr Goldbloom, lui avons-nous demandé? — Ce n'est pas mon habitude de faire des offres de services à droite et à gauche, sans vouloir contrecarrer le ministre des Affaires municipales...

Arrêtant là son commentaire, M. Castonguay a quand même ajouté qu'il avait discuté avec le premier ministre, avant son départ de la vie

Voir CASTONGUAY, page A 6

mini-presse

le monde

□ L'état d'urgence a été prolongé d'un mois en Grande-Bretagne à la suite de l'aggravation de la **crise économique** et industrielle. Cette décision fait suite au déclenchement de la **grève perle** par les mécaniciens de locomotives qui vient s'ajouter à la grève des mineurs et employés des centrales électriques et à l'incertitude de la situation pétrolière.

□ En Egypte, le président **Sadate** a annoncé de profonds **remaniements** dans le haut commandement militaire du pays. Le général Chazli, chef d'état-major de l'armée, est remplacé par le général Gamassi. Les commandants de la 2e et de la 3e armée sont également remplacés. Cette **purge** est attribuée aux **"erreurs"** qui ont permis aux Israéliens de s'installer solidement à l'ouest du canal de Suez.

le Canada

□ Le **pipeline de l'Ouest** passera peut-être par l'Abitibi avant de se rendre à Montréal. A Québec, on commence à trouver de plus en plus d'avantages dans un oléoduc qui passerait par l'Abitibi et qui desservirait ce pôle de croissance appelé à connaître passablement d'activités par suite de l'aménagement de la **Baie James**.

□ Les **députés conservateurs** ont fait savoir hier qu'il est malheureux que le gouvernement n'ait pas agi avec suffisamment de prévoyance pour faire en sorte que les **Jeux olympiques** de 1976 soient décentralisés un peu partout à travers le Canada.

le Québec

□ La Société de récupération et d'exploitation forestières (**Rexfor**) vient de redonner espoir aux citoyens de **Natashquan**, sur la Moyenne-Côte-Nord, en décidant d'y implanter le premier des trois **centres forestiers** qui fourniront éventuellement du travail à toute la main-d'œuvre locale.

□ Le ministre de la Justice, **M. Jérôme Choquette**, a affirmé hier que le **taux de récidive** dans les établissements de détention au Québec est descendu à près de **60 p. cent** chez les hommes au cours des cinq dernières années. En 1965, le taux de récidive était de **75 p. cent**.

méto

□ Le **Conseil des maires** de la rive sud a adopté hier le budget de la **Commission de transport de la rive sud**, tout en demandant au gouvernement du Québec une **subvention** égale au budget de l'année qui vient.

□ Les **syndicats** de la rive sud ont annoncé une **entente** de principe avec leur employeur. Les syndicats se **réunissent aujourd'hui** pour se prononcer sur ces offres.

□ **Me Robert Lemieux** s'est vu suspendre pour une période de **six mois**, hier, par le comité de discipline du **Barreau** qui, il y a une semaine, l'avait trouvé coupable de **conduite dérogatoire**.

le sport

□ **Guy Lafleur** était sûrement le meilleur joueur du Canadien depuis quelque temps. Mais voilà qu'hier, les médecins ont découvert qu'il s'était **blessé** assez sérieusement à la cheville et qu'il devrait demeurer inactif pour deux semaines environ.

□ Dans le merveilleux monde du baseball, les **\$6,000** qu'avait refusés **Mike Marshall** dernièrement seront finalement versés au **baseball amateur**. Par ailleurs, **Cesar Cedeño**, accusé d'avoir assassiné une adolescente, a été interrogé par la police, toute la journée d'hier.

LA METEO

Un à trois pouces de neige

— Saint-Urbain et Craig, s'il vous plaît.

— Let's go! Yé! Yé!
Puis, se sentant sans doute obligé de parler météo (sport favori des Anglais), mon chauffeur de taxi, M. Pomeroy, un Français récemment descendu à Dorval, déballe son nouveau lexique et poursuit son monologue:

— C'est froid, hein. C'est fretté! J'émets le gromement suivant: mmmmmmmh! Puis j'ouvre "le Nouvel Observateur", prestigieux hebdomadaire d'actualité française, en pensant: Ouais, y croit qu'icitte on parle plus mal qu'en France. Il n'a soufflé aucun mot par la suite, à part quelques accès de toux à dessein trop forts.

C'est ça la météo. Au fond, il avait raison mon chauffeur. C'est "fretté" aujourd'hui, avec un maximum de 25 degrés, et, étonnant, la température se réchauffera au cours de la nuit pour atteindre un minimum de 30 degrés.

Tout ça pour dire que Dorval prévoit des chutes de neige légère commençant au cours de l'après-midi, avec possibilité de pluie formant verglas, en soirée, alors que le mercure grimpera de quelques degrés. Les chutes de neige reprendront durant la nuit pour se poursuivre durant toute la journée, demain, laissant au sol une accumulation probable variant de un à trois pouces.

à Montréal

AUJOURD'HUI

Maximum 25° — Minimum 30°
Neige légère commençant en après-midi et possibilité de période de pluie formant verglas en soirée.

DEMAIN

Neige
toute la journée :
amélioration en soirée

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	0	15	Nuageux et froid	Neige
Outaouais	20	30	Nuageux, vents et risque de pluie vergl.	Neige
Laurentides	20	30	" " " " " "	Neige
Cantons de l'Est	20	30	" " " " " "	Neige
Québec	5	20	Nuageux et froid	Neige
Rimouski	5	20	Clair et froid	Neige
Lac-Saint-Jean	0	15	Nuageux et froid	Neige
Baie-Comeau	0	20	Gén. ensoleillé et fr.	Neige
Sept-Îles	0	20	Gén. ensoleillé et fr.	Neige
Gaspé	10	25	Gén. ensoleillé et fr.	Neige

au Canada

	AUJOURD'HUI		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Averses	Vancouver	40	45
Alberta	Neige	Edmonton	5	5
Saskatchewan	Neige	Régina	5	-10
Manitoba	Ensoleillé	Winnipeg	-5	25
Ontario	Neige	Toronto	30	35
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Saint-Jean	5	25
Nouvelle-Écosse	Dégagement	Halifax	15	30
Ile-du-Prince-Édouard	Dégagement	Charlottetown	10	30
Terre-Neuve	Averses	Saint-Jean	30	40

si vous partez

Aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	34	43	Chicago	23	34	New Orleans	60	72
Washington	31	47	San Francisco	49	54	Miami	40	74
Boston	29	43	Los Angeles	50	63			

Vers les capitales

Paris	—	39	Moscou	—	27	Hong Kong	—	63
Londres	—	48	Stockholm	—	19	Lisbonne	—	50
Rome	—	34	Tokyo	—	46	Sydney	—	72
Berlin	—	36	Athènes	—	50	Tunis	—	55
Amsterdam	—	45	Casablanca	—	48	Vienne	—	28
Bruxelles	—	41	Genève	—	28	Varsovie	—	34
Madrid	—	39	Le Caire	—	55			

Vers les plages

Acapulco	70	86	Bermudes	62	66	Nassau	61	72
Mexico	39	66	Barbade	66	82	Rio de Janeiro	73	83

(Ces chiffres indiquent le minimum enregistré hier et le maximum la nuit dernière)

la pollution

Concentration d'anhydride sulfureux

Poste	Concentration moyenne	Concentration de pointe
Saint-Jacques	109	216

L'anhydride sulfureux n'est qu'un agent polluant sur plus d'une centaine, mais en général, quand celui-ci est à la hausse, les autres le sont aussi. La CUM vise comme objectif une concentration annuelle moyenne ne dépassant pas 60 microgrammes par mètre cube.



Une soixantaine de chauffeurs de taxis de la région de Québec ont envahi, hier matin, avec leurs véhicules les abords du Parlement pour protester contre le refus de la Commission des Transports de leur permettre de hausser les tarifs. Les chauffeurs, qui ont bloqué l'accès au Parlement, réclament l'intervention directe du premier ministre, M. Robert Bourassa, et demandent une rencontre avec le responsable du dossier d'ici la fin du mois. Selon le président de l'Association des chauffeurs de taxis de Québec, M. Roger Morin, il s'agirait de la première hausse de tarifs réclamée par les chauffeurs québécois depuis 1968. Ils demandent de porter leurs tarifs à 70 cents au départ et 60 cents au mille. Actuellement, le client paye 60 cents au départ et 50 sous du mille.

Avant d'atteindre Montréal, le pipeline passerait par l'Abitibi

par Marcel DESJARDINS
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le pipe-line de l'Ouest passera peut-être par l'Abitibi avant de se rendre à Montréal.

Mercredi, le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Gilles Massé, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources se sont rencontrés dans la capitale canadienne et il ressort de ces entretiens que le trajet que suivra le futur oléoduc vers Montréal n'est pas encore arrêté.

Contrairement à ce qui semblait acquis depuis le moment où le gouvernement Trudeau s'est engagé à relier Montréal au pipe-line trans-canadien, on n'a pas encore décidé si l'embranchement vers le Québec sera construit à partir de Sarnia ou encore à partir par Sault Ste-Marie en passant par le nord de l'Ontario et le nord-ouest québécois.

On croit savoir que le gouvernement du Québec n'a pas encore décidé s'il préférerait vraiment un pipe-line Sarnia-Montréal réversible ou un pipe-line Sault-Ste-Marie-Montréal qui ne le serait pas.

Dans la capitale provinciale on commence à trouver de plus en plus d'avantages dans un oléoduc qui passerait par l'Abitibi et qui desservirait ce pôle de croissance appelé à connaître passablement d'activités par suite de l'aménagement de la Baie James.

L'industrie forestière du nord-ouest tout comme l'industrie minière de l'Abitibi pourrait, dans cette éventualité, s'approvisionner en pétrole de l'Ouest raffiné sur place.

Si le pipe-line est construit entre Montréal et Sarnia, le Québec insistera sûrement pour qu'il soit réversible de sorte que si jamais le prix du pétrole étranger redevient concurrentiel avec l'or noir de l'Alberta, on pourra renverser le flot pour alimenter une partie du marché ontarien.

Le ministre MacDonald s'est montré assez discret quant à la teneur de ses entretiens avec son homologue québécois.

Les deux ministres ont cherché à clarifier ensemble le point de vue du Québec sur le pipe-line.

Dans la capitale canadienne, on cherche à déterminer quelle partie du marché le Québec est prêt à garantir au pétrole de l'Ouest pour convaincre l'Interprovincial Pipe-line qu'il est rentable de prolonger son oléoduc jusque dans la Métropole.

Il semble que les porte-parole des deux gouvernements parlent maintenant d'un minimum de 200,000 à 250,000 barils par jour ce qui serait suffisant pour convaincre l'Interprovincial Pipe-line. Il semble aussi

qu'on veuille s'assurer de part et d'autre que le futur oléoduc possède une capacité de 500,000 barils par jour afin de parer à toute interruption de livraison de pétrole étranger et assurer ainsi le maximum de sécurité aux approvisionnements montréalais.

Le Québec, s'il faut en croire le ministre de l'Énergie, semble offrir suffisamment de garanties quant au marché puisque M. MacDonald prédit que l'Interprovincial Pipe-line se présentera devant l'Office nationale de l'énergie dès le début de janvier pour solliciter les autorisations dont elle a besoin.

M. MacDonald a aussi reconnu que les détails concernant le financement restent à déterminer. Le projet pourrait coûter \$200 millions.

À ce sujet, M. MacDonald a désigné M. Sylvain Cloutier, sous-ministre de la Défense nationale, pour prendre la direction du groupe fédéral de travail qui superviserait la réalisation de ce projet.

M. MacDonald a expliqué qu'il avait obtenu que M. Cloutier soit détaché auprès de son ministère spécialement

pour ce projet. Il a vanté les compétences de M. Cloutier, un haut-fonctionnaire fédéral francophone de car-

rière qui négociera avec les différents gouvernements impliqués dans le projet et avec l'industrie.

JEANTET
JEAN MOREL
KRISWILL

DUNHILL
B.C.
BARLING
C. PICARD

ORLIK
SIESTA
CHARATAN
GBD

et plusieurs autres.

1331
ouest, rue
Sainte-Catherine.
Tel.: 842-5794

henri
boupard
DEPUIS 1905

Un grand repas tout aux petits soins

Vous avez envie de bien manger et vous voulez faire les choses en grand. Vous cherchez un grand restaurant, aussi sympathique qu'élégant. Mais vous savez que les vrais "grands restaurants" ne sont jamais immenses. Manger avec quelqu'un que vous aimez, ce n'est pas pique-niquer dans une foule. Vous avez besoin d'intimité. Et vous voulez qu'on s'occupe de vous un peu comme si vous étiez dans un nid, bien au chaud.

Un grand repas, c'est toujours fait de mille petites attentions, vous savez cela. Et Jacques, c'est un maître d'hôtel aux mille et une petites attentions. Jacques est le nouveau maître d'hôtel du Neufchâtel, au Château Champlain. C'est sympathique, le Neufchâtel. Et Jacques vous traite aux petits soins. Jacques est partout à la fois. Et il est si discret! Comme les grands maîtres d'hôtel.

Au Neufchâtel, vous mangez comme dans un nid. Et rien n'est trop petit pour un grand repas. Même le prix!

LE CHATEAU CHAMPLAIN
878-1688

le Neufchâtel

CP Hôtels

ANGLAIS - ESPAGNOL ALLEMAND

COURS DE CONVERSATION

\$119

OFFRE SPÉCIALE VALABLE
CETTE SEMAINE SEULEMENT
20 SEMAINES - JOUR - SOIR
DÉBUT DES COURS: JANVIER 1974

LPS
Étage F. Place Bonaventure 878-2821
Reconnue par le Ministère de l'Éducation
Permis no 749766 - (Culture personnelle)

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président
JEAN SISTO
éditeur adjoint
YVON DUBOIS
directeur de l'information
VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Police et sain fédéralisme

Comme il s'y attendait sans doute, le ministre québécois de la Justice n'a pas réussi du premier coup dans sa tentative d'obtenir du fédéral des compensations pour les services provinciaux de la police (\$69 millions pour l'année en cours, plus \$293 millions — "arrérages" pour les années '66 à '73).

M. Choquette n'essaye pas de "soulever le problème sous l'angle constitutionnel". Il se contente de réclamer, "conformément à un sain fédéralisme, un traitement uniforme des provinces au point de vue financement de la police".

Le ministre dispose de bons arguments, s'étant bien documenté avant d'entreprendre sa démarche. Actuellement, huit provinces et 171 municipalités canadiennes (hors du Québec et de l'Ontario) utilisent les services de la Gendarmerie Royale du Canada. Conformément à une entente conclue en 1966, et pour dix ans, ces huit provinces ne défrayeront que 48% du coût de ces services. De plus, elles n'ont à payer ni pour le logement ni pour l'espace occupé par la GRC, et ne se chargent que de 50% des frais de télécommunications et d'installations de centrales.

Le gouvernement du Québec maintient, pour sa part, une force de 4.039 policiers provinciaux, entretient leur quartier général, paye en entier (seule province dans ce cas) pour l'installation de leurs appareils et équipements électroniques. De plus, on dénombre 9.131 policiers municipaux répartis en 229 corps de police. Québec ne reçoit du

fédéral ni compensation ni contribution pour le maintien de cet imposant dispositif d'ordre.

Si, en plus des 2.668 membres de la GRC qu'il maintient au Québec, le fédéral avait à se charger aussi de 52% des frais des services provinciaux de la police au Québec et en Ontario, il ne ferait que traiter toutes les provinces sur un pied d'égalité.

Le ministre Choquette ne demande pas de faveur. Il ne recherche que l'équité. Par ses impôts au fédéral, le Québec contribue à alléger les frais de huit provinces canadiennes en ce domaine. Il n'est pas question pour lui de se soustraire à ces sortes d'obligations, mais il y a lieu d'exiger que le fardeau financier que représente l'entretien des forces d'ordre dans une société moderne soit équitablement réparti.

A cause de leurs dimensions démographiques (plus de la moitié de la population canadienne) et à cause de la situation géographique qu'elles occupent au centre du pays, les provinces de Québec et d'Ontario forment un carrefour où se croisent constamment les meilleurs et les pires éléments de toute la population. De ce fait, les entreprises policières de ces deux provinces rendent service à tout le pays et, en conséquence, ont pleinement droit aux compensations que réclame M. Choquette.

Le fédéral ferait bien d'attacher plus d'importance à une démarche qu'amorce le Québec et que l'Ontario voudra sans doute imiter.

Jean PELLERIN

L'opposition bousculée

Le gouvernement Bourassa a déjà fait adopter la traditionnelle motion de fin de session prévoyant l'accroissement des heures de débat et, donc, l'accélération des procédures. A première vue, il n'y a pas grand-chose à redire puisque c'est un rituel que l'on retrouve généralement en parlementarisme de type britannique, mais, à la réflexion, et compte tenu de la représentation actuelle des partis à l'Assemblée nationale, le procédé apparaît difficilement justifiable. Le Parti libéral aurait été mieux inspiré de n'y pas recourir.

D'abord, avec les nouveaux règlements de la Chambre, l'opposition, même si elle était nombreuse, ne pourrait guère faire d'obstruction systématique. Mais, elle n'est même pas nombreuse. Elle n'est pas en mesure de prolonger indûment les discussions.

De plus, l'urgence qu'on invoque habituellement pour ajouter au nombre et à la longueur des séances n'est pas tellement évidente. Un projet de loi avait un caractère pressant: celui des allocations familiales. Il est déjà adopté. La plu-

part des vingt-cinq autres qui ont été annoncées, pourraient probablement attendre quelques semaines sans inconvénient grave. D'ailleurs, si l'on était si pressé, pourquoi n'a-t-on pas siégé hier matin?

On a l'impression, au fait, qu'on veut bousculer l'opposition pour lui faire adopter à la vapeur des mesures qu'on préfère ne pas trop débattre. Au rythme de deux ou trois projets de loi par jour, les six députés du PQ et les deux députés du Crédit social n'ont pas le temps d'approfondir toutes les questions qu'on leur soumet. Leur tâche devient presque inhumaine.

La motion ministérielle d'accélération des travaux parlementaires a un autre effet. Elle suspend, d'ici l'ajournement des Fêtes, la priorité traditionnellement accordée, chaque mercredi, aux résolutions des députés de l'opposition. Or, cette priorité comporte un droit d'initiative qui contribue à un meilleur fonctionnement du système démocratique.

Un gouvernement jouissant d'une écrasante majorité aurait pu se montrer plus magnanime.

Vincent PRINCE

La presse étrangère

La situation des Palestiniens à la veille de la conférence de Genève

Les Palestiniens. Pendant vingt ans, personne n'en avait parlé. Si ce n'est quelques touristes qui, revenant de Baalbeck, de Palmyre ou de Petra, avaient longé des camps de réfugiés. Ils s'étaient alors, horrifiés, demandé qui étaient ces hommes, ces femmes, ces enfants, qu'on avait parqués par milliers dans des bidonvilles, souvent en plein désert, faits de tôles, de vieilles caisses, de chiffons. On leur avait répondu: "des Palestiniens".

Ils s'étaient souvenus peut-être qu'un certain Choukri était leur porte-parole et que, depuis des années, il vomissait à la radio du Caire des injures contre Israël affirmant qu'un jour on jetterait "tous les Juifs à la mer".

Et puis, en 1967, avec la défaite des Arabes, les chosés ont changé. Petit à petit, les Palestiniens sont devenus, dans certains milieux d'Occident, une sorte de mythe. Comme Guevara, Ho Chi Minh ou Trotsky. Presque du folklore pour gauchiste mondial.

Mais, dans le monde arabe, ils devenaient une force. D'alibi qu'ils avaient été pendant vingt ans, ils se transformèrent d'abord en argument dont les uns se servaient contre les autres, ensuite en pôle d'attraction pour éveiller la conscience arabe, enfin, inévitablement, en généreux. On les abandonna, puis on les massacra.

A travers tout ce quart de siècle, ils étaient restés les victimes innocentes de la création de l'Etat d'Israël. Le sionisme avait voulu créer un pays en Palestine sur ce très beau slogan: "Une terre sans peuple, pour un peuple sans terre".

Mais les Sionistes s'étaient trompés. Il y avait un peuple sur cette terre, les Palestiniens.

Le fond du problème

Les Egyptiens, les Syriens, les Jordaniens ont fait pendant vingt-cinq ans la guerre à Israël pour ces Palestiniens qui sont leurs frères en dépit de tout, des tensions, des exaspérations, des tueries

même. Jamais les Arabes ne pourront faire la paix avec l'Etat juif tant que les Palestiniens ne seront pas recasés. C'est là le fond du problème. Même si, hier, les Jordaniens puis les Libanais ont fait tirer leurs soldats sur les Palestiniens, même si, demain, l'Egypte parvient à un accord territorial limité avec Israël.

Cela dit, quelle est la situation des Palestiniens à la veille d'une hypothétique conférence de la paix, après le "sommet" des chefs d'Etat arabes à Alger?

Près de 3.000.000: c'est beaucoup

Officiellement, ils sont deux millions neuf cent cinquante mille: c'est beaucoup. Il y en a à peu près neuf cent mille en Transjordanie chez Hussein, sept cent cinquante mille en Cisjordanie occupée, trois cent cinquante mille à Gaza, trois cent mille en Israël, trois cent mille au Liban, cent cinquante mille en Syrie, cent quarante mille au Koweït, trente mille en Arabie saoudite, trente mille dans les autres pays arabes à contrôle, quinze mille en Egypte (sur-tout des étudiants).

Ils ne sont pas tous des malheureux croupillant dans la misère des camps de réfugiés. Il n'y en a qu'un million — ce qui est déjà énorme — vivant de la charité internationale. Les autres se sont recasés tant bien que mal et certains fort bien, puisqu'on en rencontre qui sont ministres à Amman, doyens de faculté au Koweït, conseillers du roi à Riad, milliardaires à Beyrouth ou professeurs dans des universités américaines.

Sur le plan politique, on parle toujours des organisations de la résistance: le Fath d'Arafat, le Front Populaire de Libération de la Palestine de Habache, le Front Démocratique et Populaire d'Hawati-meh, etc... qui se sont regroupés au sein de l'Organisation de la Libération de la Palestine. Certes, ces mouvements sont l'aile agissante des Palestiniens, mais il est

très difficile de savoir comment ce qu'ils représentent et combien de Palestiniens sont prêts à les suivre. Ce sont ces organisations qui ont fait — souvent avec les pires méthodes — connaître au monde le drame de leur peuple. On ne peut nier qu'elles ont perdu beaucoup de leur audience. Les divisions au sommet, les querelles de personnes, les erreurs politiques, la répression sans pitié qui s'est abattue sur les fedayine ont fait beaucoup de tort aux "mouvements de libération".

Et puis, le monde arabe est traditionnel: il n'aime pas souvent les révolutionnaires. Or, les dirigeants de la résistance ont parfois pensé que, pour s'attaquer à Israël, il vaudrait mieux parler de révolution que de nationalisme et cela a effrayé certains réfugiés. La révolution, c'est l'aventure. Les Palestiniens sont fatigués.

Les organisations et les notables

C'est peut-être pourquoi, à côté des organisations, il faut regarder ceux que l'on appelle les notables. Il y a comme ça, sans qu'on sache trop pourquoi, des gens, des familles qu'on respecte, des hommes cultivés qui, chaque matin, reçoivent chez eux, autour de tasses de café, leurs clients, au sens ancien du terme. Depuis vingt-cinq ans, chaque jour, ils discutent, ils donnent leur avis, ils parlent du retour en Palestine. Ce sont sans doute eux qui ont sauvé l'âme palestinienne; il faudra certainement en tenir compte maintenant.

Et c'est ici que se pose une question capitale: si la conférence de la paix s'ouvre rapidement, qui parlera au nom de ces trois millions de Palestiniens? C'est un point essentiel pour plusieurs raisons. D'abord parce que la conférence, en vertu de la résolution 242 du Conseil de Sécurité, devra trouver une solution à leur problème. Ensuite parce que, si l'on veut donner à Israël des frontières



(Tous droits réservés)

Debout les morts!

Réginald Boisvert, auteur dramatique, mélomane et homme d'esprit, m'adresse une coupure de presse qui offre un certain intérêt en cette saison d'intenses tribulations pour l'Orchestre Symphonique de Montréal.

L'article qu'envoie R. B. provient du *National Observer* du 8 décembre, publié au Maryland. L'article est édifiant, au sens premier que donne à ce mot le dictionnaire, c'est-à-dire qu'il porte à la vertu, à la piété et, en l'occurrence, à la ferveur musicale.

Car, figurez-vous, amis lecteurs, que les épreuves que connaît l'orchestre de la bonne ville de Montréal ne sont pas sans exemple dans l'histoire de la musique symphonique en Amérique du Nord.

En mai 1972, Leopold Stokowski, 92 ans, quittait le sol des Etats-Unis, après avoir dirigé pendant 10 ans l'*American Symphony Orchestra*, qu'il avait fondé. Peu après, les musiciens furent avisés officiellement que la carrière de l'ensemble était terminée et que leurs services n'étaient plus requis.

Les musiciens ne se tinrent pas pour battus pour autant.

Que firent-ils? Ils s'élurent un comité se choisirent un directeur et formèrent un nouvel orchestre sur le mode coopératif.

Le 22 octobre, l'*American Symphony Orchestra* nouvelle manière donna, à Carnegie Hall, son premier concert, avec le concours d'une contralto fort connue au Canada, qui s'appelle Maureen Forrester. Après le concert, Madame Forrester, qui est Canadienne, qui apporte avec enthousiasme son concours à l'*American Symphony Orchestra*, devait déclarer: "Un orchestre jeune et vigoureux comme celui-ci répond à un besoin, et je trouve emballant (exciting) le spectacle de musiciens prenant leurs affaires en main."

Nécessité faisant loi, il a bien fallu, en effet, que les membres de l'orchestre se chargent de l'intendance, c'est-à-dire qu'ils s'occupent de la "cuisine" et de toutes les basses œuvres, qui sont l'accompagnement obligatoire de toute entreprise terrestre. Aide-toi, et le Ciel t'aidera. Ils ont consenti quelques sacrifices d'argent, obtenu le concours gratuit de plusieurs artistes de renom, sollicité par téléphone les 1.400 abonnés et recherché des subventions auprès des pou-

voirs publics. "Le monde musical n'obéit pas seulement au dollar, c'est aussi le lieu de l'idéal", proclame un animateur du groupe, le violoncelliste Arthur Aaron. Il ajoute: "Avec notre enthousiasme, nous avons l'impression que nous aurons des résultats intéressants".

Bien entendu, tous les orchestres symphoniques des Etats-Unis ne vivent pas une épopée aussi exaltante, le plus grand nombre dépendant de la bienveillance des administrations publiques.

Mes connaissances musicales ne sont pas telles qu'elles m'autorisent à affirmer qu'une recette qui a si bien réussi à New York devrait être essayée presto par les musiciens de Montréal. Mais, si la situation de l'Orchestre Symphonique de Montréal est aussi désespérée qu'on le dit (l'est-elle vraiment?), la sagesse commande peut-être qu'on s'inspire de l'exemple des autres.

Hier matin, les musiciens n'avaient pas encore été avisés officiellement de la terminaison de leur contrat (en principe, le 20 décembre).

Il ne reste donc que 12 jours avant Noël... et 7 jours avant la mort de l'OSM?

Guy CORMIER

ce que pense LE LECTEUR

Jacques Godbout commente deux démissions récentes

Maintenant que leur geste a fait tout le bruit qu'ils pouvaient désirer (étalé dans Québec-Presse, commenté dans le Devoir, repris dans La Presse, cité en exemple du haut des petites chaires nationales), j'aimerais, assumant mon rôle d'ennemi privilégié, commenter en deux mots les démissions récentes et fracassantes de Messieurs Gilles Marsolais et Victor-Lévy Beaulieu.

Monsieur Marsolais démissionnait récemment de la revue *Cinéma-Québec* en accusant Jean-Pierre Tadros, son directeur, de compromission avec le pouvoir. Or si Marsolais n'a jamais fait partie de *Cinéma-Québec*, comment peut-il donc en démissionner? Il peut le faire parce que c'est un geste qui ne lui coûte rien. De plus ce geste lui permet de salir au passage un journaliste qui a fourni, depuis plusieurs années, un travail patient et honnête que Marsolais n'aurait jamais pu accomplir. Mauvais poète et critique médiocre Marsolais n'a plus, pour se valoriser, que l'insulte qu'il manie lourdement, et la démission fracassante dont il tire profit de salon par excellence.

Victor-Lévy Beaulieu n'agit pas autrement. Ces gens ont le scandale payant: Beaulieu, lors de la IXe Rencontre des Ecrivains, annonça au monde entier, pour séduire Hubert Aquin, qu'il refuserait désormais l'argent du Conseil des Arts du Canada.

Ce qu'il ne dit pas cet après-midi là, c'est qu'il venait justement de toucher la moitié d'une bourse d'Ottawa, et qu'en refusant la dernière moitié il pouvait en accepter une toute nouvelle du gouvernement du Québec. Voilà une belle vertu paysanne, pour-t-on dire de lui dans sa biographie. D'ailleurs Beaulieu sait voir la différence entre ses discours et ses intérêts.

"Sûres et reconnues", il faudra nécessairement céder à l'Etat hébreu des parcelles d'une terre qui n'appartient qu'aux Palestiniens. Enfin, et surtout, parce que si on veut la paix il faut que tous les belligérants l'acceptent. Et les Palestiniens sont des belligérants, qu'on le veuille ou non, même si leur action se limite le plus souvent à des actes de terrorisme...

(Extrait du "Figaro" 27-11-73)

C'est que notre auteur est faté, s'il n'est pas intelligent. J'entends par là qu'il n'a pas un bon nombre d'années tout de même à comprendre que Jacques Hébert était fédéraliste, c'est le propre d'un esprit lent, mais futé car il attendit une autre Bourse du Conseil des Arts du Canada et un billet pour Paris avant de claquer la porte.

Sa démission, dans les journaux, faisait de lui le héros de la rue Saint-Denis; en fait, elle lui permettait de prendre des vacances aux frais du fédéral et d'aller s'excuser à Paris chez Robert Lafont du mal qu'il avait dit, ici, des Français.

Voilà. Pendant combien d'années des gestes de ce genre seront-ils pris par les journalistes comme des signes de courage alors qu'ils ne sont que de médiocres commodités publicitaires?

Il est en effet facile, aujourd'hui, de choisir un vocabulaire marxiste pour cacher une pensée réactionnaire. Il est facile d'habiller un objectif mesquin des couleurs nationales. Marsolais et Beaulieu l'ont compris. Mais ce n'est pas une raison pour les laisser braire. De toute façon toute démission est un constat d'échec. C'est pourquoi, lorsqu'on pose ce geste, il faut avoir la décence de se taire.

Jacques GODBOUT, Montréal.

Un "pionnier" du PQ répond à André Larocque

C'est quoi, l'obsession d'André Larocque?

Même si j'ai moi-même déploré le peu de considération que semblaient manifester les dirigeants du PQ de mon comté, à l'égard d'initiatives venant de la base, je ne peux souscrire à la campagne d'"anti-recrutement" entreprise dans La Presse des 3 et 4 décembre, par le chef de cabinet du député Robert Burns.

Quand on fait allusion à la démission de M. Jacques Parizeau avec un sous-titre comme "le mépris n'a eu qu'un temps", il me semble qu'on attaque basement la réputation d'un homme dont la compétence et l'intégrité justifient l'assurance sereine. Par contre, qu'on lui préfère un Claude Charron à cause de son pullover coloré, là on déraisonne un peu trop: faut pas prendre les militants pour des "gnochons": ou bien il offre son siège pour vrai à son chef, ou

bien qu'il aille se promener à Québec avec sa grande écharpe multicolore: faut pas prendre des vessies pour des Légendes...

Si "le pouvoir, c'est l'obsession du Parti québécois", c'est quoi l'obsession d'André Larocque? Le pouvoir au sein du Parti québécois? Et à quel prix? Au prix de multiples combines téléphoniques? Que veut insinuer André Larocque quand il "lance": "Il faut cesser de mentir aux militants"? Qu'il prend la défense des militants? Que voulait insinuer un Bourgault en lançant en pleine campagne à René Lévesque: "Cessez de mentir aux Québécois? Qu'il prenait la défense des Québécois? Tout ça, c'est de la mesquinerie de politicien; mais c'est suffisant pour provoquer un vote de panique contre le Parti québécois; cette explication en vaut bien d'autres comme raison d'une défaite..."

Sans prétendre analyser toute la dernière campagne en expert, je me demande jusqu'à quel point la méfiance de l'électorat pour le Parti québécois, ce n'est pas en fait une méfiance envers l'entourage "underground" de l'équipe Lévesque-Parizeau-Laurin-Morin... Et nul doute que les deux articles d'André Larocque nous donnent une occasion de braquer le projecteur sur ses obscurs acolytes... Et sur leurs ressentiments ou leurs ambitions: dominer un peuple et le libérer à coups de pieds dans le Q... Le meilleur service que les "pionniers" pourraient rendre aux Québécois, c'est d'aller écrire leurs mémoires...

Un "pionnier". Réjean BROUILLETTE LaSalle

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E. 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Coursier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
REDACTION 874-7070
PUBLICITE 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

Gaz Métropolitain: vote en faveur du recours éventuel à la grève

Sur les 390 travailleurs manuels de Gaz Métropolitain présents, hier soir, à l'assemblée générale de leur syndicat, 363 (92,8%) se sont prononcés, par vote secret, en faveur du recours éventuel à la grève. Seulement 26 (6,7%) ont voté contre.

Précisons que, en fait, les travailleurs n'ont pas voté directement pour la grève (qu'ils pourraient, légalement, déclencher le 23 décembre), mais plutôt pour une proposition de leur comité de négociations permettant à celui-ci de lancer l'ordre de grève au besoin et, si c'est le cas, au moment qu'il le jugera opportun.

Avant le vote, le président du Syndicat des employés de Gaz Métropolitain, M. Pierre Lauzon, et le porte-parole du comité de négociations, M. Paul Bélair, se sont appliqués, tour à tour, à démontrer le bien-fondé de la proposition. Parce que, ont-ils dit en gros, depuis le début des négociations le 17 octobre, les choses n'ont pas bougé d'un pouce, que l'employeur ne cherche qu'à gagner du temps, que, en somme, la compagnie n'allait pas négocier tant qu'elle ne serait pas prise "les culottes à terre".

c'est-à-dire avec une menace de grève suspendue au-dessus de la tête.

restaurant italien du boulevard Décarie qui désire obtenir la citoyenneté canadienne.

"On a des problèmes"

Dans cette conversation téléphonique, Côté, qui possède un second téléphone à sa résidence, se fait donner le numéro par sa fille et rappelle Gagnon sur cette ligne, quelques instants plus tard, en lui disant: "Tu peux parler. Celle-là est pas tapée". Puis, il cède le récepteur à D'Asti, toujours près de lui.

L'échange D'Asti-Gagnon se fait dans la plus grande familiarité, les tutoiements abondant fréquemment. Gagnon lance à un moment: "Christ! On a des problèmes!"

De l'avis de D'Asti toutefois, ce ne sont pas des gros problèmes et Gagnon lui réplique qu'effectivement, ça va se tasser.

C'est D'Asti qui enchaîne: "Vu qu'on est des hommes, des gars honnêtes, vu qu'on tue personne, vu qu'on menace personne, on est aussi honnêtes que n'importe qui. Numéro deux: si on avait eu le feu au cul (en parlant de lui-même et de Di Iorio) contre le Parti libéral, on aurait pu faire des déclarations pour mettre le parti à terre. On est des amis et on va le rester."

D'Asti s'en prend ensuite au journaliste du "Globe & Mail" de Toronto, qui n'aurait pas écrit ce que le trafiquant lui demandait au sujet de Pierre Laporte.

"Je lui avais demandé de parler de l'honnêteté de Pierre Laporte, dit-il, mais il n'a rien fait. Ces bêtises de journalistes-là, y sont tous pareils. Je lui ai dit que j'avais parlé seulement dix minutes à Laporte. Quant à Burns (député péquiste de Maisonneuve qui, jusqu'à un certain point, a fait crever l'abcès en chambre), c'est un h... de plein de m... Y'a pas 5 cents dans ses poches."

Poursuivant la conversation, D'Asti explique, à la demande de Gagnon, ce que lui et Di Iorio ont déclaré à la télévision, soit qu'ils ont donné de l'argent à tous les partis. "Quand j'étais sur la rue Saint-Hubert, précisait-il, j'en ai même donné pour René Lévesque."

Rappelons que dans une déclaration faite l'été dernier, le chef du PQ, M. Lévesque, a expliqué que, du temps qu'il était dans le Parti libéral, sa caisse électorale pour le comté provenait de l'organisation centrale et qu'il était bien possible que D'Asti y ait souscrit. Mais au niveau de son comté, le nom de D'Asti n'apparaissait pas.

Revenant à la question des communiqués dans le dialogue D'Asti-Gagnon, ce dernier lui demande si Côté l'a informé qu'il allait faire une déclaration.

Un communiqué

"Oui, réplique D'Asti. Mais la seule déclaration que je veux qu'il fasse, c'est qu'il dise la même chose que Cola (Di Iorio) a dit. Moi, ce que j'aime pas — j'ai des amis dans toute la ville de Montréal — c'est d'impliquer du monde que je travaille avec. C'est pas bon. J'ai pas rien que Côté dans le Parti libéral, y'en a d'autres. Si Côté vient pas me chercher pour le parti, d'autres viendront. Y vont me demander la même sorte d'aide. Moi, si je veux avoir des faveurs de Pierre, Jean ou de Jos, ils pourraient me dire d'aller chez le diable. Je suis ton ami. Pourquoi je voudrais te couler? C'est pour ça que je veux absolument que la déclaration de Côté soit assez bien faite."

"Oui, de dire à son tour Gagnon, une déclaration pour pas mettre personne dans le trouble".

"Oui, parce que je veux pas salir mon nom avec ces personnes-là", relance D'Asti.

Et la conversation se termine comme suit entre les deux:

D.—Tu sais ce que je t'ai demandé?

G.—Oui, oui.

D.—Je te laisse ça entre les mains.

G.—Be quiet. I have everything in my hands.

A cet instant, Côté reprend l'appareil pour se faire dire par Gagnon que sa déclaration devrait être faite avant une heure. Gagnon s'informe ensuite pour savoir si les "gars" sont d'accord avec ce que Côté va dire. "Oui, oui, réplique celui-ci. Toi, je t'ai pas rejoint, mais j'ai parlé à d'autres. C'est ben beau mon affaire".

Enfin, le dernier enregistrement téléphonique a lieu entre D'Asti et Côté qui, lui, se trouve au Ciro's. Tout laisse croire que D'Asti est impatient de rencontrer Gagnon pour certaines démarches pouvant empêcher son extradition prochaine.

Tout en apprenant à D'Asti qu'il croit qu'on le suit, il ajoute qu'il vient de finir de dîner "avec un gars que tu veux voir depuis longtemps". Le tavernier expliquera plus tard qu'il s'agissait de Gagnon.

"Pour les Etats-Unis, dira encore Côté dans cet échange téléphonique, c'est pas réglé, mais c'est en marche. Ça va bien." Finalement, le tavernier suggère à D'Asti un rendez-vous à son établissement, bien que dans son témoignage d'hier matin, il ait dit qu'il ne voulait plus que celui-ci y vienne afin de protéger la réputation de sa taverne.

Puis c'est l'ajournement à aujourd'hui.

METRO

SUITE DE LA PAGE A 1

De lourds camions surbaissés à benne basculante, conçus spécialement pour les travaux de forage et d'excavation du métro, vont et viennent, dans un bruit assourdissant, déverser des tonnes de roc dans des paniers d'acier qui seront remontés jusqu'en surface. Une fois le camion passé, un silence glacial remplit le trou. Il n'y a aucun écho au fond de la terre...

Le sol est jonché de plaques d'eau qui coule des veines qui sillonnent le roc. Ces petits lacs éphémères reflètent l'activité des mineurs et font osciller toutes sortes d'arabesques étranges où le scintillement des lumières électriques trame un décor fantastique.

Titans à l'oeuvre

Nous avons eu droit au dessert, c'est-à-dire l'autorisation d'être les témoins d'une explosion à 120 pieds sous terre! Les explosifs de toutes sortes — dynamites et pâte — jouent un rôle de premier plan dans le creu-

sage des tunnels du métro. La majeure partie du travail se faisant dans le roc, de gigantesques foreuses font des trous qui sont ensuite bourrés d'explosifs.

Nous avons été les spectateurs d'un "bounn" incroyable et les témoins d'un gigantesque déplacement d'air lorsque, protégés par la paroi rocheuse à angle obtus, nous avons assisté à une explosion souterraine.

Après l'explosion, l'atmosphère s'est aussitôt remplie de particules poussiéreuses où les minuscules éclats de quartz et les micas en suspension sont comme autant de petits miroirs infimes qui reflètent mille et une clartés. Le spectacle était de premier choix.

D'énormes ventilateurs reliés à des "serpents" de "tôle" soufflent ces poussières à l'extérieur, quelque 120 pieds plus haut.

Les monstres mécaniques en usage dans les tunnels sont munis de cinq foreuses chacune et permettent de creuser 65 trous de dynamite en une heure, chaque trou ayant environ 12 pieds de profondeur.

Le forage se fait dans le roc le plus dur qui soit, c'est-à-dire du calcaire solide datant de l'ordovicien ou du précambrien. On y découvre, à l'occasion, quelques fossiles intéressants, notamment des trilobites, une sorte d'ancêtre de nos crustacés modernes...

Un tronçon terminé

Après cette descente dans les entrailles de la partie ouest de l'île de Montréal, les dirigeants de la compagnie Beaver ont procédé à la remise de la première section complétée du "nouveau" métro, cette fois dans l'est de la ville, soit à l'intersection Langelier et Sherbrooke.

La cérémonie s'est déroulée sous terre — comme il se devait — à environ 60 pieds sous l'intersection des rues Sherbrooke et Langelier, sur le prolongement de la ligne à l'est de Frontenac.

C'est le directeur du métro au Bureau du Transport Métropolitain de la CUM, M. Gérard Gascon, qui a pris possession officiellement du tronçon.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

sions du marché américain, une partie importante de cet approvisionnement est disparue. La province du Pacifique devra recourir aux raffineries de Singapour, selon les porte-parole de la B.-C. Petroleum Association, et aux raffineries du Québec et des Maritimes.

Cela veut dire que les raffineries québécoises importeront du pétrole brut albertain via le Trans-Mountain Pipeline qui relie Edmonton à Vancouver, transporteront le pétrole brut via le canal de Panama, traiteront ce pétrole au Québec pour en retourner une

partie sous forme de produits raffinés de nouveau par le canal de Panama jusqu'à Vancouver.

Exportations aux USA

À Ottawa, les fonctionnaires justifient les exportations québécoises aux États-Unis par le manque de réservoirs disponibles dans la province.

"À défaut de pouvoir stocker, d'expliquer un fonctionnaire qui refuse d'être identifié depuis qu'Ottawa a émis cette semaine des règles sévères pour éviter toute fuite d'information, les raffineries doivent produire à pleine vapeur et écouler rapidement leurs produits."

Cette porte ouverte aux exportations, qui valent très cher actuellement sur le marché américain, contribue toutefois à réduire la production d'huile de chauffage destinée aux foyers québécois. En effet, les raffineries peuvent, à l'image de vases communicants, intensifier la production d'huile de chauffage et d'autres produits légers en réduisant le raffinage des produits lourds comme le "bunker fuel".

Interrogé à ce sujet, le président de Golden Eagle, M. Jim Allan, a indiqué que la latitude dont disposait les raffineries dans l'échantillonnage des produits dépendant de la qualité de pétrole brut consommé.

Or, depuis cet été, Golden Eagle a accru sa capacité de produits légers comme l'essence, le naphte et l'huile de chauffage, en plus de consommer l'un des pétroles les plus légers au monde, celui de la Libye.

La capacité de Golden Eagle atteint maintenant 126,000 barils par jour mais le rythme de raffinage ne dépasse guère 105,000 barils par jour, faut de pétrole brut.

Capacité de stockage

Quant aux disponibilités québécoises de stockage de pétrole et produits raffinés, il est presque impossible d'avoir un tableau complet de la part des gouvernements. À Québec, les fonctionnaires se refusent à livrer toute information et à Ottawa, les détails ne remontent qu'à septembre dernier.

L'analyse la plus claire vient de Washington. Le 15 novembre dernier, le sous-secrétaire d'Etat adjoint aux ressources internationales, M. Julius Katz, a informé le sous-comité des affaires inter-américaines de la Chambre des représentants que les réserves détenues à Montréal étaient trop faibles par rapport à l'importance du marché métropolitain.

Même si les réserves de l'Est canadien s'élèvent à environ 40 jours de consommation, la plupart du pétrole brut et des produits raffinés sont entreposés dans les Maritimes et à Québec, rendant beaucoup plus difficile le ravitaillement urgent de Montréal en cas de crise.

CASTONGUAY

SUITE DE LA PAGE A 1

politique, de ses "activités futures". Mais il a refusé de préciser s'il avait abordé le même sujet avec le ministre Goldbloom.

Au début de la soirée, à l'issue d'une réunion du Conseil des ministres, le bureau de M. Bourassa émettait deux communiqués, l'un pour confirmer la nomination de M. Roch Bolduc comme sous-ministre des Affaires municipales, l'autre pour confirmer que le sous-ministre actuel, M. Richard Beaulieu, devenait président de la Commission municipale du Québec.

Le mandat du titulaire actuel de ce poste, le juge John Sheehan, prend fin ces jours-ci. Le juge demeurera cependant conseiller de la CMQ jusqu'à sa retraite.

Ce n'est que tard hier soir que M. Bourassa confirmait que M. Castonguay dirigerait le groupe de travail, même si l'entente n'est pas encore finalisée.

Mais comment est-ce possible que M. Castonguay ait besoin de faire des offres de services, avons-nous demandé?

— Ce n'est pas directement une offre de services. On en avait parlé. Claude, Victor et moi, et on s'était entendu sur la nécessité de ce comité. M. Castonguay a sans doute voulu indiquer qu'il était disponible, a répondu le premier ministre sur un ton un peu gêné.

D'ASTI

SUITE DE LA PAGE A 1

lement organisateur de Pierre Laporte et chef de cabinet du ministre de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, en congé sans solde depuis le 13 septembre dernier.

Il voulait aller en prison

Dans le premier enregistrement, c'est D'Asti qui appelle Côté chez lui, à Dollard-des-Ormeaux, et ce dernier lui donne rendez-vous pour le lendemain dans un bureau d'enregistrement de véhicules-automobiles, situé au 5153, boulevard Décarie, et dont la concession appartient à une amie de Côté.

Tout en reconnaissant la nature de cette conversation, le tavernier soutient que D'Asti le talonnait sans relâche pour se faire aider dans son histoire de drogue.

"Il croyait, dit-il, que mon influence politique pouvait aller jusqu'à Choquette. Il disait qu'il voulait témoigner à l'enquête sur le crime organisé et il pensait que je pourrais le faire sacrer en dedans en attendant, ce qui

vous pouvez bien vous permettre la plus grande des crèmes de menthe



crème de menthe CUSENIER

LA GRANDE MARQUE IMPORTÉE DE FRANCE

SPÉCIAL des FÊTES

ORGUE HAMMOND

MODÈLE

VS 100
\$749.

Prix rég. \$849.

Ce modèle comprend:

- 2 claviers de 44 notes
- 13 pédales (do au do)
- pédale d'expression
- vibrateur et réverbération
- prise d'écouteur
- équilibre manuel

VS 100 avec rythme automatique "W"

\$889.

Facilités de paiement qui conviendront à votre budget.

Cours privés ou en groupe pour enfants et adultes
Inscrivez-vous à l'une de nos succursales



**STUDIOS D'ORGUES
HAMMOND**

Dominique Boulet



CENTRE-VILLE
1434 McGill College
(Métro McGill)
845-3211

POINTE-CLAIRE
K mart, 187 boul. Hymus
(coin St-Jean)
695-7623

PLACE VERSAILLES
Sherbrooke est
Coin Hippolyte-Lafontaine
354-8140

CHOMEDEY, LAVAL
Centre d'achats St-Martin
boul. Labelle
681-2559

VALLEYFIELD
123 rue Champlain
371-0070

VENTE • LOCATION • SERVICE • LEÇONS • MUSIQUE EN FEUILLES

LA DROGUE

SUITE DE LA PAGE A 1

"Le jour où je me suis rendu compte que tout ça allait me "fucker" pour de bon, j'ai décidé de m'arrêter pour une longue période. Maintenant, je reprends des drogues à l'occasion mais je me dirige vers quelque chose d'autre. Je suis passé de l'underground à l'overground. J'ai réussi à faire mon auto-critique, seul, sans la Commission Le Dain, sans la police. Avec d'autres, les plus forts du gang, j'ai graduellement lâché les injections parce que je me suis rendu compte qu'il y avait autre chose que les drogues.

"Maintenant, mon action sera concentrée sur l'explication de

"l'underground" au monde "straight".

L'héroïne, c'est "over"

Pour Léger, dont le plus gros "down" fut la mort de son amie Francine dans un accident d'automobile, ce changement signifie un terme à des expériences quotidiennes avec des drogues comme la méthédrine de même que l'héroïne et la morphine et même les hallucinogènes qu'il ne consomme maintenant qu'à l'occasion.

De ces drogues, Léger conserve de bons et de mauvais souvenirs. Du L.S.D., une belle expérience.

J'ai fait mon voyage au bout de la nuit et j'en suis sorti!

— Pierrot-le-Fou

"Je voyais le sous-marin des Beatles, rappelle-t-il. Je voyais la fin des faux avocats, des faux politiciens, des faux journalistes. Je grimpais sur les murs, je défonçais tout. Ça été un grand soleil."

Même remarque pour le "speed". Ça m'a fait voir clair en dedans de moi", dit Léger. Du "speed", (les amphétamines), Léger regrette cependant une chose: le sentiment de dépression que l'on éprouve après en avoir fait usage. "S'il n'y avait pas de "down" sur la méthédrine, dit Léger, ce serait la plus belle drogue du monde."

"Le "speed", dit Omer qui sirote un Cinzano, c'est bien dur. C'est un "trip" bien fatigant. Ça prend de l'énergie. Faut être un petit surhomme pour en prendre régulièrement."

Ça saignait

Omer n'a pas pris de "speed" depuis six mois. Sa dernière expé-

rience lui laisse d'ailleurs un mauvais souvenir. Il avait fait des hémorragies au nez et aux oreilles et il avait été forcé de se rendre dans une clinique où il avait été mal accueilli comme c'est bien souvent le cas lorsqu'il s'agit des toxicomanes.

Pierrot reprend la conversation en parlant des "hard drugs" comme l'héroïne et la morphine qu'il a tentées en quelques occasions.

"Sur la morphine, dit-il, j'ai été très malade, j'ai vomi. J'ai aimé l'effet moral mais pas la détérioration physique."

"La morphine et l'héroïne, c'est over, c'est fini, enchaine Omer. La "junk", Bonhomme, ça te tue. J'ai pris de la morphine pendant deux

semaines, mais ça été un "bad trip".

"Ce qui nous intéresse le plus, aujourd'hui, poursuit Léger, c'est du bon hash, du bon "grass", une bouteille de vin rouge et de temps à autre, quand il est bon, du bon acide."

"Le hash, dit Pierrot, ça adoucit mon tempérament. Ça équilibre ma consommation de bière."

Pour Pierrot, qui a déjà été onze mois dans les Alcooliques anonymes en 1960, c'est un autre changement que cette expérience du cannabis. Un changement positif.

"Ce que je souhaite, dit Pierrot, c'est de demeurer un consommateur de bière mais un consommateur qui a appris à s'en servir intelligemment."

"Le cannabis adoucit l'agressivité que provoque l'alcool chez moi."

"Quand je vois des médecins qui disent à leurs patients de ne pas prendre de cannabis, je trouve ça ridicule, continue Pierrot. Je con-

naiss plusieurs patients d'hôpitaux psychiatriques qui se font bourrer de Valium, de Librium et qui sont piqués à chaque fois qu'ils font une visite à leur médecin. Ces mêmes patients se détendent, affichent un sourire, se calment avec un "joint".

On commande une autre bière et un Cinzano pour Omer. Ce dernier raconte son avant-dernier voyage sur le "speed", un voyage démoniaque qui s'est terminé sur un terrain de stationnement dans une flaque d'eau. Pierrot relate ensuite un autre "voyage" d'Omer, voyage qui avait passé près de se terminer par une tragédie. Omer était tellement "parti" qu'il avait tenté d'avaler tout rond une douzaine de saucisses. Mais Pierrot est arrivé à temps et on lui a sorti de la gorge la saucisse.

Des sons

pour Charlot

Assis entre Pierrot et Omer, Charlot enchaine en évoquant ce que lui apporte les drogues lorsqu'il en consomme.

Charlot a eu ses premières expériences avec les drogues à douze ans. Par curiosité, comme bien des jeunes. Ensuite il a tout essayé et maintenant il est sur la même route que ses deux amis.

"Jouer du piano sur l'acide, dit Charlot, c'est fort. Les sons ne sont pas les mêmes. C'est comme si tu étais accompagné par des voix."

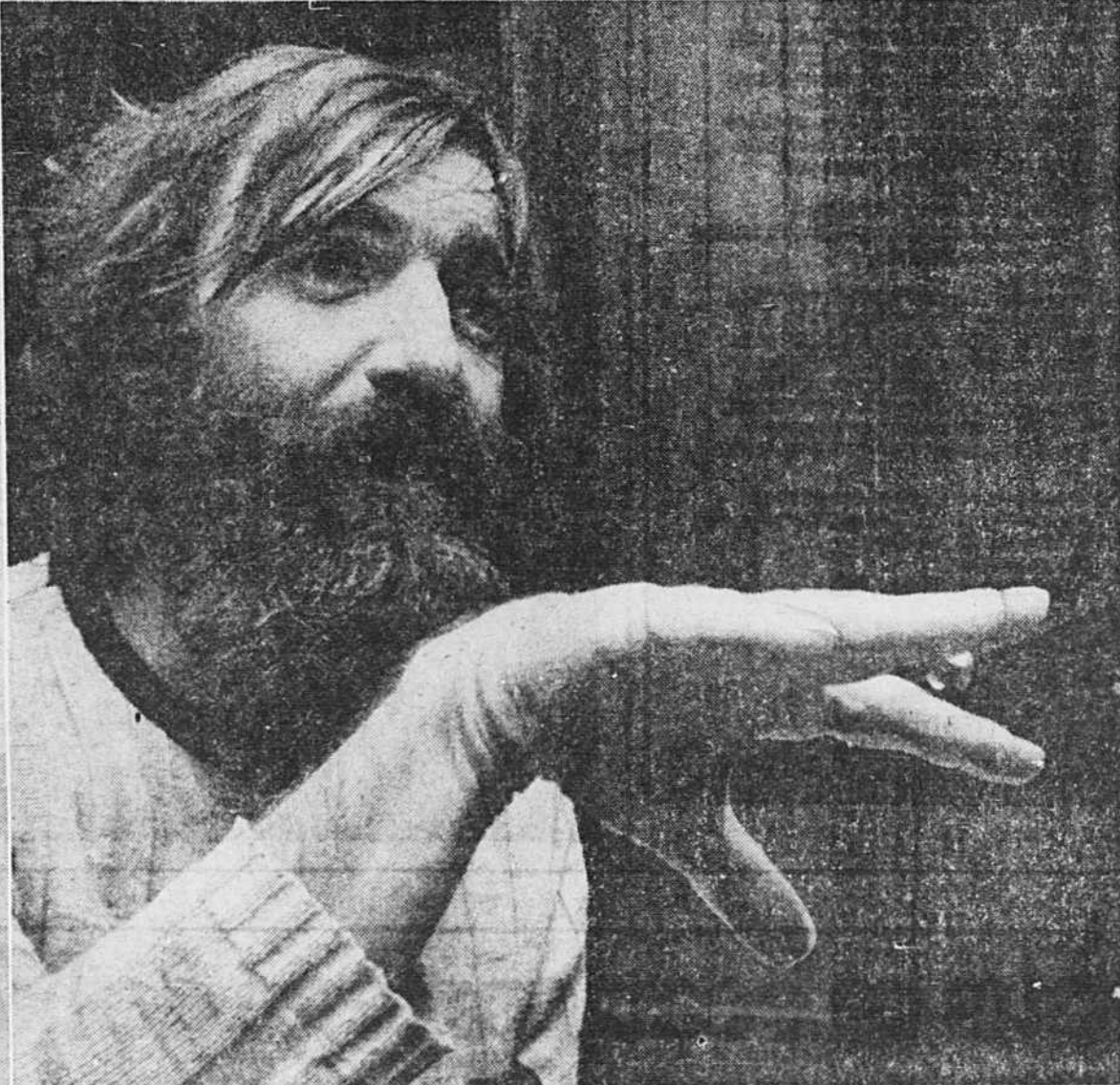
"Moi, reprend Omer en parlant de ses expériences, la drogue ça me détend. T'es "hook". Tu pourrais t'en défaire facilement mais tu es tellement bien que tu continues. Ça t'apporte un calme en dedans. Tu n'entends pas les bruits de la même façon. Tu ne vois pas les gens s'engueuler."

"L'usage des drogues, continue Pierrot, ça été provoqué par une espèce de désabusement et un refus de la société composée de faux politiciens, de faux militaires, de faux artistes, de faux ouvriers. C'est une conscience qui, un moment donné, nous a meurtris et qui a fait que nous avons trouvé dans le soleil du "cristal" une espèce d'état qui nous a permis de rétablir la communication."

"Maintenant, j'ai rétabli le contact. J'écris dans Main-Mise mais jamais je ne pourrai redevenir un journaliste ou un homme politique dans le système actuel. Je fais partie d'une minorité vivante qui va changer le système par la contestation et l'anarchie."

Il faut un mot de la fin. C'est Omer qui le trouve.

"Pour conclure tout ça, dit-il, on va tout fumer et tout boire ce qu'il y a sur la terre. On va vider les étagères des hôpitaux. Ensuite, le monde, il n'aura plus de problèmes avec les drogues et l'alcool."



Pierrot Léger, avant le L.S.D. et le "speed" en 1965 et Pierrot Léger, après le L.S.D. et le "speed", en 1973.

Le traitement des toxicomanes: une affaire "scandaleuse"

Pierrot Léger, Omer et Charlot sont des chanceux dans le milieu de la drogue à Montréal. Jusqu'à maintenant, en dépit de tous leurs "trips", ils ont réussi à s'en tirer et si un jour, ils cessent d'être des toxicomanes, ce n'est pas à la société qu'ils devront adresser des remerciements mais bien à eux-mêmes.

Mais qu'arrivent-ils aux autres toxicomanes qui deviennent des "speed-freaks" ou des "needlefreaks"? Quel avenir est réservé aux centaines de jeunes qui souffrent de dérangement psychique ou social?

Que font les gouvernements, les institutions hospitalières et les spécialistes du monde médical pour venir en aide aux adultes affectés par un problème d'alcoolisme ou par une autre toxicomanie?

Désordre et confusion

En général, en dépit de tout ce qui a été écrit et promis, c'est toujours la confusion la plus complète qui prévaut en ce domaine tant à Montréal qu'ailleurs au Québec. Les ressources thé-

rapeutiques demeurent limitées et les politiques qui devraient permettre aux gens de se faire soigner sont vagues, peu coordonnées et bien souvent laissées à la discrétion des institutions.

On pourrait citer de nombreux faits pour illustrer cette situation. Qu'il suffise de mentionner les suivants:

- chaque jour, à Montréal, des alcooliques tentent de se faire hospitaliser mais dans bien des cas, en dépit de certaines directives du ministère des Affaires sociales, la réponse est non;

- chaque jour, des personnes affectées par un problème de drogues, se présentent dans des cliniques d'urgence mais s'en voient refusées l'accès ou sont immédiatement renvoyées à leur domicile après s'être fait "piquer".

Comment se fait-il qu'il en soit toujours ainsi?

Qu'on le veuille ou non, il semble bien que l'attitude des autorités gouvernementales de même que celle des dirigeants de certaines institutions soit

encore responsable de cette situation. Dans ces milieux comme ailleurs, on se fit encore à certains mouvements à but non lucratif pour venir en aide par exemple aux alcooliques et on n'est pas encore disposé à mettre sur pied les équipes multidisciplinaires nécessaires pour traiter ces malades.

Par ailleurs, en dépit de toutes les critiques qui ont pu être formulées à l'égard des professionnels de la santé, c'est toujours avec une certaine réticence que ces derniers sont prêts à s'impliquer dans le traitement des toxicomanes.

Chez les médecins, on reconnaît que les toxicomanes comme l'alcoolisme sont des maladies mais lorsqu'il s'agit de traiter une personne atteinte par une de ces maladies, ils demeurent rares les professionnels qui sont prêts à consacrer du temps et souvent, lorsqu'il s'agit d'un alcoolique, c'est avec de nombreux préjugés que le patient est traité.

D'après le responsable du bureau régional de l'Optat, M. Jean Caron, ce ne sont que les pressions du public

qui réussiront à modifier cette situation.

"Si le public ne réagit pas, dit M. Caron, les institutions ne mettront pas sur pied les services nécessaires pour traiter les alcooliques et autres toxicomanes."

Au niveau des ressources, ce sont toujours les mêmes institutions, à part quelques exceptions, qui continuent à Montréal à s'intéresser au traitement des alcooliques et autres toxicomanes.

Il y a toujours évidemment Domrémy-Montréal qui s'occupe des alcooliques et qui possède depuis un peu plus d'un an un département spécial chargé du traitement des jeunes toxicomanes.

L'été dernier, ce département a accueilli 17 personnes mais au même moment il y avait une liste d'attente de 27 personnes qui n'ont pas été hospitalisées. Sur ces 27 personnes, une seule a pu être récupérée au bout de trois mois.

Ce département de Domrémy-Montréal était dirigé par le Dr Antoine

Gagnon mais celui-ci a remis sa démission et on n'a pas encore réussi à lui trouver un remplaçant.

Toujours à Montréal, certains hôpitaux commencent à ouvrir leurs portes aux alcooliques comme l'Institut Albert Prévost, l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu et quelques autres institutions tandis que dans le cas des personnes intoxiquées par les drogues l'hôpital Santa Cabrini est en train de devenir un véritable Institut de toxicologie.

Du côté anglophone, certaines hôpitaux qui se spécialisaient déjà dans ce domaine continuent de compléter l'organisation de leurs services mais, de l'avis de plusieurs experts tous ces efforts demeurent insuffisants et sont limités par rapport aux demandes du public.

Au chapitre de l'information, en dépit des efforts déployés par un organisme comme l'Office de prévention de l'alcoolisme et des autres toxicomanes, l'information qui est communiquée sur les toxicomanes demeure limitée et souvent inadéquate.

Ce problème de l'information est particulièrement alarmant chez les jeunes qui consomment des amphétamines.

Plusieurs de ces jeunes ont commencé à consommer ce stimulant par suite des campagnes d'informations menées contre les hallucinogènes. Or, les amphétamines sont aussi dangereuses que les hallucinogènes et on remarque maintenant une augmentation considérable chez les amphétaminomanes. Une meilleure information dans ce domaine aurait peut-être empêché cette augmentation.

Devant tous ces faits, on peut se demander, comme le fait le directeur de l'Optat dans son Livre "Connaissance des Drogues": "A quoi serviront les sommes considérables engagées pour l'éducation des jeunes si les connais-

sances qu'ils ont acquises demeurent stériles parce que la drogue a détaché le jeu de leurs facultés et leur a brisé les reins?"

L'adjoint administratif de la Clinique Deuxième Ligne, M. Jean-Pierre Allard se demande de son côté s'il ne serait pas préférable de consacrer des sommes d'argent additionnelles pour la prévention et le traitement des toxicomanes plutôt que de vider les coffres de l'Etat uniquement pour augmenter le nombre des policiers chargés de la lutte contre le trafic des stupéfiants.

— FIN —

Petit dictionnaire de l'usager de la drogue

Trip: expérience sous l'effet des psychédéliques.

Rush: effet de l'injection intraveineuse d'amphétamines.

Crystals: méthédrine et amphétamines.

Overdose: surdosage.

Speedfreak: usager de hautes doses d'amphétamines.

Needlefreak: "malade" de l'aiguille hypodermique.

Down: sentiment de dépression après usage de la drogue.

Junk: héroïne.

Joint: cigarette de marijuana.

Hook: dépendant de la drogue.

Deuxième Ligne disparaîtra-t-elle?

Au mois de mars prochain, à moins que les autorités gouvernementales et hospitalières n'en décident autrement, l'un des rares organismes encore présents sur la scène de la drogue à Montréal, la Clinique Deuxième Ligne, disparaîtra.

Créée en 1971 grâce à l'appui financier du Directeurat sur l'usage non médical des drogues, la Clinique Deuxième Ligne est venue en aide en l'espace de trois ans à quelque 650 personnes, surtout des jeunes, et a communiqué des renseignements à des dizaines de per-

sonnes, étudiants, parents, éducateurs, préoccupés par un problème de drogue.

Après trois ans d'existence, cette clinique, dirigée par le Dr Jean Huot de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, désire maintenant se lancer sur une nouvelle voie et étendre son champ d'action plus particulièrement dans le domaine psychiatrique.

Dans ce contexte, deux des dirigeants de la Clinique, le Dr Claude Patoiné et l'adjoint administratif de cet organisme, M. Jean-Pierre Allard, viennent de proposer aux au-

torités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu la création d'un centre de jour pour jeunes toxicomanes de même qu'un service d'activités sociales qui serait ouvert le soir et qui compléterait le travail effectué par le centre de jour.

D'après ces deux spécialistes, la création de tels services serait plus efficace que les structures traditionnelles, et permettrait de rejoindre une clientèle qui hésite à s'adresser à des institutions officielles pour obtenir de l'aide.

Les deux experts signalent que dans la majorité des cas, les pro-

blèmes que vivent les jeunes sont attribuables non pas à la drogue mais à des facteurs sociaux.

Dans ce contexte, ils proposent la mise sur pied des nouveaux services qui se composeraient d'un psychiatre, d'infirmiers psychiatriques, de psychologues de moniteurs et de travailleurs sociaux.

Le Centre de jour permettrait une intervention psychiatrique auprès des jeunes dont les dérangements sont attribuables à des facteurs comme le milieu familial, l'abandon des études, l'impossibilité de trouver un emploi, etc.

Natashquan pourra enfin vivre de l'exploitation de sa forêt

par Rhéal BÉRCIER
envoyé spécial de LA PRESSE

NATASHQUAN — La Société de récupération et d'exploitation forestières (Rexfor) vient de redonner espoir aux citoyens de Natashquan qui avaient abandonné l'idée d'exploiter un jour l'une de leurs principales ressources: la forêt.

Rexfor y implantera, en effet, le premier des trois centres forestiers sur la Moyenne Côte-Nord qui fourniront éventuellement du travail à toute la main-d'oeuvre locale disponible. Les deux autres centres sont situés à Longue-Pointe-de-Mingan et Rivière-au-Tonnerre. Toutes ces localités sont situées en bordure du fleuve Saint-Laurent, à l'est de Sept-Îles.

Les quelque 80 familles habitant le pays du chansonnier Gilles Vigneault avaient abandonné tout espoir d'exploiter cette forêt épaisse qui foisonne dans ce vaste pays après avoir créé en 1963 une coopérative qui — malgré l'aide de l'Union catholique des cultivateurs (UPA d'aujourd'hui) — faisait faillite après un peu plus de deux ans d'existence seulement. Des efforts ont été réalisés pour reprendre le projet depuis, mais en vain.

Entouré du président de Rexfor, M. Albert Côté, du député libéral de Duplessis, M. Donald Gallienne et du maire de Natashquan, M.

John Landry, le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Kevin Drummond, a fait part avec beaucoup de fierté de la décision de son ministère au cours d'une rencontre avec des représentants des corps publics et des organismes de la région.

M. Drummond, lors de son dernier voyage dans cette région, avait consulté les représentants des localités et c'est une de leurs propositions qu'il mettait hier en application.

Les trois centres forestiers qui seront créés dans ces localités au plus tard d'ici le printemps prochain alimenteront l'usine de Rayonier Québec, filiale de l'ITT, à Port-Cartier. Québec investit quelque \$2 millions dans l'achat d'équipement et la création de camps-écoles pour y enseigner l'utilisation de l'outil spécialisé nécessaire à l'exploitation forestière.

Rexfor assumera la direction totale du projet jusqu'à ce que ces centres atteignent un certain degré d'autonomie d'ici quatre ans au plus tard, prévoit-on. L'entreprise gou-

vernementale limitera son rôle à la supervision et la gestion de ces centres après ces quatre années. Si l'expérience réussit, Québec compte accélérer la création de ces centres tout le long de la Côte-Nord.

La Moyenne Côte Nord est peuplée de quelque 6,000 habitants, répartis dans de petites agglomérations, s'échelonnant sur environ 300 milles de la Côte. Les investissements industriels y sont particulièrement inexistant; extraction de titane à Havre Saint-Pierre, un peu de pêche côtière. Le taux de chômage et d'assistance sociale est donc très élevé. Le ministère prévoit que ces trois centres donneront de façon permanente de l'emploi à quelque 400 travailleurs forestiers.

Le projet vise aussi à ressusciter le cabotage dans cette région, car le bois coupé — évalué à 60,000 cordes de bois annuellement — sera transporté par camion aux goélettes qui à partir des ports existants dans sa localité se rendront à Port-Cartier.

Rayonier Québec, dont l'usine doit entrer en opération en mai prochain, absorbera toute la production des centres forestiers.

Le ministère des Terres et Forêts soutient que c'est l'implantation de la filiale de l'ITT qui a rendu possible ce projet. On précise en même temps que la hausse constante du prix du bois à cause de sa très forte demande, demandera que l'on rentabilise d'avance l'initiative et que plusieurs autres entreprises seraient prêtes à absorber la production des centres forestiers.

Un contrat contesté

Mais en vertu du contrat tant contesté dans l'opinion publique, Rayonier Québec possède le premier droit de refus sur cette production. Aussi, la zone de coupe est limitée à 30 milles au nord de la Côte, car la plus grande partie de la forêt dans cette région est réservée à l'approvisionnement de la filiale américaine.

Le ministre a tenté d'innover dans la création de ces

centres. En plus de mettre sur pied des camps-écoles, les unités d'exploitation étaient réparties de façon à permettre aux travailleurs forestiers de réintégrer leur foyer chaque soir. Aussi, l'échelonnement de la coupe envisagée vise à sauvegarder l'équilibre écologique du milieu.

En recyclant les travailleurs, Québec vise à réduire le nombre de chômeurs et d'assistés sociaux dans cette région et leur donner un emploi rémunérateur. On songe même à instaurer un salaire minimum pour ces nouveaux travailleurs forestiers, en plus du prix payé ordinairement pour la production réalisée.

Un défi

C'est après plusieurs mois d'étude que le projet voit le jour. Tour à tour hier, M. Drummond et Gallienne ont insisté auprès de la population locale de relever le défi qui se présentait. "Si ça marche, ce sera votre réussite et non la nôtre", a dit le ministre.

MOUTON-CADET

Le plus populaire des Bordeaux rouges



S.A.Q. 389-E
26 oz.
S.A.Q. 389-F
13 oz.

Importations Québec Inc. 731-3919



"Enroulez les bas de la famille autour de votre cou avant d'aller vous coucher."

(UN REMÈDE IRLANDAIS CONTRE LE MAL DE GORGE)

Strepsils.

Quand un mal de gorge vous ferait essayer n'importe quoi.

Quand votre gorge vous fait vraiment mal, vous pouvez obtenir un soulagement avec Strepsils, un remède bien moderne. Les pastilles Strepsils sont enveloppées d'une couche protectrice qui les maintient dans une boîte métallique qui en conserve la fraîcheur. De plus, les pastilles, composées de bases d'ingrédients antiseptiques, le dichlorobenzyl et l'amylmétacresol, fondent lentement afin de prolonger les effets adoucissants et rafraîchissants du médicament. Ne vous laissez pas tromper par leur goût agréable, les Strepsils sont vraiment efficaces.



Le prix scientifique au physicien Bachynski

La plus haute distinction offerte au Québec à un chercheur scientifique pour l'ensemble de son oeuvre est décernée cette année à un physicien, le Dr Morrel P. Bachynski.

C'est ce que vient d'annoncer le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, en révélant la décision du Jury qui a couronné le lauréat du prix scientifique 1973. La remise officielle du prix aura lieu à l'Assemblée nationale jeudi le 20 décembre.

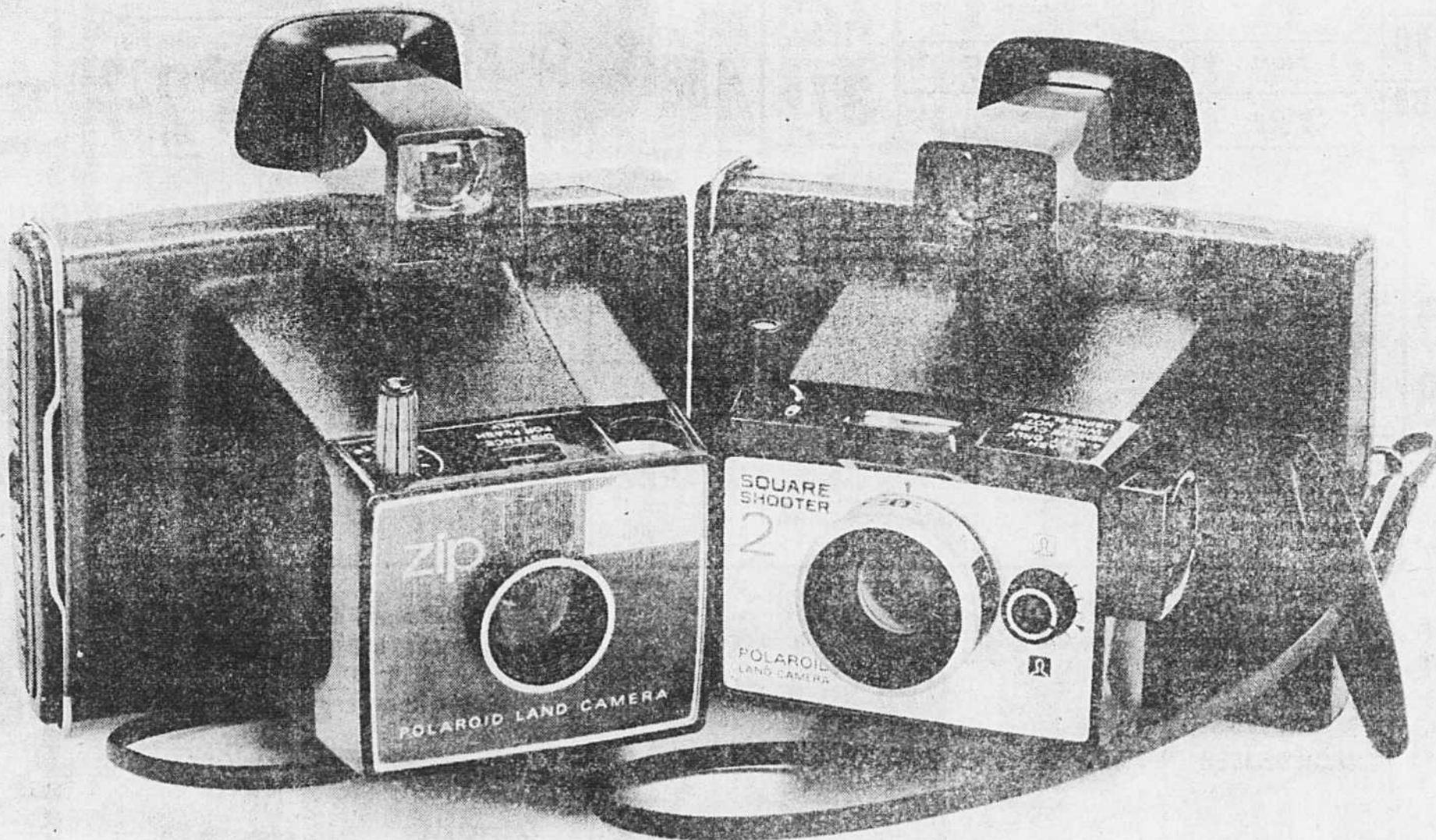
M. Bachynski est un diplômé de la promotion 1932 à l'université de la Saskatchewan comme bachelier en génie physique. A cette même occasion, il a mérité le prix des ingénieurs professionnels de la Saskatchewan pour la plus haute excellence académique dans la classe des diplômés. L'année suivante, il a obtenu sa maîtrise en sciences en physique à la même université dans le domaine de la recherche sur le radar traversant les décharges électriques. Il s'est alors joint au laboratoire de la recherche électronique Eaton, à l'université McGill, où il a obtenu son doctorat en 1953 avec une thèse sur les opérations des lentilles micro-ondes.

Après son doctorat, le Dr Bachynski est demeuré au laboratoire Eaton, poursuivant ses recherches sur les propriétés des lentilles micro-ondes illuminées non uniformément. En octobre 1953, il s'est attaché aux laboratoires de recherches nouvellement créés à RCA Ltée. Il devint directeur des laboratoires de la physique des micro-ondes et des plasmas en 1958 et directeur des recherches en 1965. Depuis, il a conduit la recherche sur la propagation des ondes électro-magnétiques à travers les décharges électriques.

Il est inclus dans le registre des "American men of sciences", et il a été lié à l'université McGill pour donner des cours sur les antennes, la théorie électro-magnétique et la physique des plasmas. En 1963, il a mérité le prix David Sarnoff pour ses accomplissements émérites dans le domaine du génie. Il est coauteur du livre "La Cinétique des particules des plasmas", par ailleurs, il est l'auteur de plus de 80 publications dans des journaux scientifiques reconnus.

C'est pour l'ensemble de cette oeuvre que le Dr Bachynski reçoit le prix scientifique 1973 décerné par le gouvernement du Québec.

Les membres du jury étaient: MM. Lionel Boulet, directeur, Institut de recherche de l'Hydro-Québec, Maurice Labbé, vice-recteur à la recherche, université de Montréal, Jean-Guy Paquet, vice-recteur à la recherche et à l'enseignement, université Laval, Michel Slivitzky, directeur, Institut national de la recherche scientifique, Québec.



Zip. Notre appareil noir et blanc 30 secondes.

Square Shooter 2. Notre appareil couleur 60 secondes.

Bons et heureux instants. A compter de \$14.95.

Il ne faut que quelques secondes à l'appareil-photo Polaroid pour capter l'esprit des Fêtes. Et il vous le remet aussitôt entre les mains.

Il y a deux façons de faire durer toute l'année les bons et heureux instants des Fêtes:

Le Zip. Pour \$14.95, il n'y a aucun autre appareil qui soit aussi intéressant.

De superbes photos noir et blanc en 30 secondes.

Un viseur qui vous indique "YES" quand la luminosité est suffisante.

Et vous obtenez des photos 3 1/4" x 3 3/8" avec notre film économique noir et blanc.

Il y a aussi notre Square Shooter 2. Il vous donne de superbes photos couleur en 60 secondes.

Pour seulement \$34.95, il vous offrira plus d'avantages que vous en attendriez. Un système d'exposition électronique automatique. Une lentille à trois éléments. Un viseur ingénieux.

Et vous économisez 25%* sur chaque photo avec le moins cher des films couleur carrés de Polaroid.

Alors, aux Fêtes, pourquoi ne pas offrir ce petit bonheur d'appareil-photo instantanée Polaroid à quelqu'un que vous aimez.

Ou à vous-même.

Polaroid

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ASSISTANT DE RECHERCHE

LE PROJET:
La préparation et l'organisation d'un séminaire sur l'évaluation des services partagés dans le secteur de la santé.
LA DUREE:
Début le 1er janvier 1974 pour une période d'un an.
Le candidat doit posséder une formation universitaire de premier cycle et doit être parfaitement bilingue.

Prière de faire parvenir "curriculum vitae" à:

L'INSTITUT CONJOINT HOSPITALIER DE MONTREAL
1110 OUEST, AVE DES PINS
MONTREAL

CHEF COMPTABLE

FONCTIONS: Responsable au directeur des finances, service de la comptabilité et de son personnel.
EXIGENCES: Détenir un diplôme universitaire ou l'équivalent.

— Au moins 2 ans d'expérience dans la comptabilité hospitalière.

SALAIRE: Selon les échelles du M.A.S.
Communiquer avec:

Mme Anne Aubin, agent de placement,
333-2100
HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR,
5400 ouest, boul. Gouin, Montréal.

GÉRANT DE PROJET CONSTRUCTION

Nous avons besoin d'un individu de préférence ingénieur civil et bilingue, ayant d'abord les attitudes personnelles et quelques années d'expérience pour faire progresser les travaux de plusieurs millions selon les cédules et le budget malgré les difficultés inhérentes. Nous cherchons haute qualité et efficacité. Emploi permanent avec bureau à Montréal. Traitement ouvert. Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Ecrire à: Case 14142 La Presse.

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU HÔPITAL GÉNÉRAL DE PLUS DE 400 LITS CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ

OFFRE D'EMPLOI

Dans le but de planifier une expansion prochaine, notre hôpital recevra les candidatures des personnes intéressées aux postes suivants:

INFIRMIÈRES AUTORISÉES (Temps complet)
INFIRMIÈRES AUXILIAIRES (Temps complet)

Les personnes intéressées à ces postes devront faire parvenir leur curriculum vitae au:

BUREAU DU PERSONNEL
Hôpital du Haut-Richelieu,
920, boul. du Séminaire,
St-Jean, P.Q.

N.B. A 20 minutes du centre-ville de Montréal, par l'autoroute des Cantons de l'Est.

SPÉCIALISTE EN PERSONNEL

Une importante société canadienne est à la recherche d'un spécialiste en personnel pour ses bureaux à Montréal. Le candidat recherché est un diplômé universitaire possédant un minimum de 3 années d'expérience dans les domaines de l'embauche, de la formation, de la planification et du développement du personnel. Il doit pouvoir s'adapter très rapidement à un rôle d'éducation des adultes et communiquer efficacement avec les employés à tous les niveaux, y compris le personnel de cadre.

La société offre un programme complet d'avantages sociaux et un salaire initial proportionnel aux qualifications et à l'expérience.

S'il-vous-plait faire parvenir vos "curriculum vitae" en toute confiance à:

CASE 14150 LA PRESSE
Montréal H2Y 1K9

La crise du pétrole nuit aux Jeux du Commonwealth

par la Presse Canadienne

L'équipe canadienne de 153 athlètes, aux Jeux du Commonwealth en Nouvelle-Zélande le mois prochain, était en quête d'argent et de transport hier en raison de la récente pénurie de pétrole.

"Nous les rendrons tous à destination, a assuré le colonel Jack Davies, de Montréal, président de l'Association canadienne des Jeux du Commonwealth mais ce ne sera pas un cadeau avec le séjour prolongé de certains athlètes à Honolulu et en Australie."

L'équipe devait d'abord s'envoler directement en Nouvelle-Zélande dans un avion de la Défense canadienne, ce qui aurait été très économique au coût de \$80,000.

Mais l'entente avec le gouvernement fédéral a été annulée en raison des restrictions du carburant et Davies évalue maintenant le coût du transport "à au moins \$1,000 par tête, ce qui doublera ce coût, en plus des séjours intermédiaires".

De plus, l'annulation de l'avion gouvernemental signifie que Belise, l'ex-Honduras britannique, dont les athlètes devaient profiter du transport

canadien, a dû se retirer des Jeux.
Les Bermudes et Trinidad

seront aussi affectés même s'ils ne se sont pas retirés encore.

"Nous leur avions offert le transport, ce que nous ne pouvons faire maintenant, a dit Davies. C'est regrettable pour eux, mais nous devons d'abord songer à notre propre équipe."

Davies a admis avoir entendu parler "du changement" il y a cinq ou six semaines.

"Nos engagements au Moyen-Orient ont pris beaucoup de nos avions, mais je crois que c'est surtout la pénurie de carburant qui en est la raison."

Davies a souligné que le problème était double "parce que, d'abord, vous ne pouvez obtenir d'avions nolisés à ce moment, d'autant plus que les voyages réguliers sont tous réservés."

"Ainsi, nous avons obtenu quelques places pour quelques membres pour l'Australie, mais nous ignorons encore comment les transporter de l'Australie en Nouvelle-Zélande."

Le premier groupe, les nageurs, doit partir le 4 janvier, suivi le lendemain par les membres de l'équipe athlétique.

Reed dément les risques de grève

REGINA (PC) — George Reed, président de l'Association des joueurs de la LCF, déclare que les demandes des joueurs en vue de meilleurs salaires étaient négociables et qu'ils ne songaient pas à la grève.

La déclaration de Reed fait suite à des rapports radiodiffusés voulant que l'Association ne changerait pas sa position et ferait la grève si les propres ne les payaient pas davantage pour les matches hors concours et n'augmentaient pas leur argent de poche à l'entraînement.

"Certains montants mentionnés sont près de la vérité, mais les autres le ne sont pas. Nous n'avons pas

déterminé toutes les propositions, mais elles seront prêtes à la mi-janvier", a déclaré Reed au téléphone hier.

Le rapport, en provenance de Calgary, voulait que les joueurs ne changeraient pas leurs demandes. Elles spécifiaient que les joueurs voulaient \$150 par match hors concours en 1974 et \$200 en 1975, en comparaison de \$50 en 1973.

Leurs dépenses quotidiennes au camp devaient être portées à \$17 en 1974 et \$20 en 1975, en comparaison des \$10 actuels. "Ces sommes peuvent varier a admis Reed, et nous voulons tout simplement les négocier sans controverse."

Oui m'sieur... de la liqueur à 5¢!



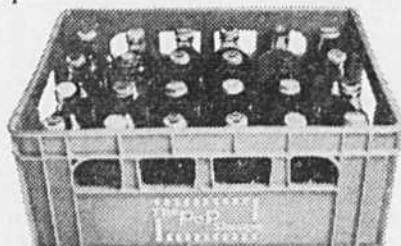
Où ça? Au PoP Shoppe.
C'est simple. Venez en voiture. Le stationnement est gratuit. A l'entrée, il y a des chariots. Prenez-en et déposez-y une grosse caisse rouge. Ensuite promenez-vous pour choisir parmi nos 16 délicieuses saveurs de liqueurs et diet PoP à 5¢.

Faites-vous une bonne provision. Choisissez les saveurs que vous voulez. \$1.20 seulement plus le dépôt

pour une caisse de 24 bouteilles de 10 onces retournables, c'est pas cher. Ou 12 grosses familiales de 30 onces, à \$1.66 plus le dépôt, ça revient encore moins cher.

C'est rapide. C'est commode. Et c'est le meilleur endroit à Montréal pour acheter des liqueurs douces de bonne qualité sans payer le gros prix.

Si vous voulez de la liqueur à 5¢, venez au PoP Shoppe, y en a pas ailleurs.



Le PoP Shoppe

De vraies bonnes liqueurs douces à un prix pop.

© Pop Shoppe du Canada Limitée

* Marque déposée de Pop Shoppe du Canada Limitée

PROCUREZ-VOUS LES LIQUEURS "LE POP SHOPPE" AUX ENDROITS SUIVANTS:

6955 est, rue Jean-Talon
près
des Galeries d'Anjou

214, boul. Taschereau
Greenfield Park
près du boul. Churchill

2335, boul. Hymus
Dorval, près de la
Montée des Sources

Vous pouvez aussi vous les procurer aux endroits suivants pour quelques cents de plus:

Station de Service Shell,
4465, Montée des Sources,
Dollard-des-Ormeaux

LaSalle Gaz Bar,
9498, rue Airline,
Ville LaSalle

Ouverture officielle ven. 14 déc.
3437 est, rue Sainte-Catherine,
Montréal, près Cuvillier



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE MONTREAL METROPOLITAIN

Organisme du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre du Québec

5350, rue Lafond, Montréal, H1X 2X2 Tel: 725-5221

en collaboration avec
COLLEGE AHUNTSIC
(Service de l'Éducation permanente)

et les
CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

COURS DU SOIR À TEMPS PARTIEL* SESSION D'HIVER 1974

ELECTROTECHNIQUE (243)

BASE:
Circuits CC

Circuits CA I et II
Éléments de circuits

COURS AVANCÉS:
Instrumentation industrielle
Systèmes asservis

Contrôles et automatismes I
Machines CC
Télémétre

TRANSISTORS
Circuits logiques
Technique des impulsions

Éléments I et II
Technique numérique

GENIE CIVIL (240)

Arpentage I, II, III, IV
Béton I
Construction générale I, II
Dessin de structure Acier I, II
Dessin de structure Béton I, II
Estimation
Evaluation municipale

Genie municipal
Géologie des agrégats
Photogrammétrie
Sciences graphiques I
Technologie des agrégats
Voie

INFORMATIQUE (420)

Introduction à l'informatique 101
Introduction au langage Assembleur 914
Introduction au langage Cobol 912
Introduction au langage Fortran 911

Introduction au langage PL-1 913
Introduction aux ordinateurs 102
Introduction à la programmation 201
Systèmes d'exploitation 301

MÉCANIQUE DU BÂTIMENT (245)

Chauffage I, II, III
Climatisation I, II
Combustion
Contrôles de climatisation

Electricité du bâtiment
Réfrigération I, II, III
Tuyauterie I, II
Ventilation I, II, III

— Il s'agit de cours de perfectionnement.

INSCRIPTIONS: COLLEGE AHUNTSIC
9155-8955, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Y8

DATES DES INSCRIPTIONS: 15 décembre (samedi): Mécanique du bâtiment 9h à 10h
Informatique 9h à 12h
Genie Civil 10h à 11h
Electrotechnique 11h à 12h

DÉBUT DES COURS 28 janvier 1974
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES OU RÉSERVATION DE PLACES, APPELEZ:

Service de l'Éducation Permanente
ou M. Michel Dion
389-5921 poste 288

IMPRIMERIE

Camera (special)
Dessin publicitaire I-II-III-IV
Encres
Estimation et prix de revient I-II-III-IV
Linotype I-II
Mark-up I-II
Monotypie I-II
Montage-Plaques I-II-III
Paste-up I-II
Photocomposition
Photographie commerciale I-II-III

Photomécanique I-II-III-IV-V-VI-VII
Presses "duplicateurs" (mécanique)
Presses Offset I-II-III
Presses typographiques I-II-III
Processus d'imprimerie
Reliure d'art et de luxe
Reliure de bibliothèque
Reliure industrielle (couteau-pleuse)
Sérigraphie I-II-III
Techniques de reproduction
Typographie I-II

INSCRIPTIONS: COLLEGE AHUNTSIC
8955, rue Saint-Hubert, local 287
Montréal H2M 1Y8

DATES DES INSCRIPTIONS: 15 décembre de 9h à 12h (samedi)
17 et 18 décembre de 13h à 21h (lundi et mardi)

DÉBUT DES COURS: 28 janvier 1974
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES: M. Paul Sauvé
389-5921 poste 322

— Il s'agit de recyclage ou perfectionnement.
— Le CEGEP pourra, sur demande, organiser tout autre cours pouvant répondre à vos besoins, tels que: Marketing, gestion du personnel, planification de la production, etc.
— Les cours du samedi sont réservés aux adultes qui travaillent les soirs de la semaine ou qui demeurent en dehors de Montréal.

*N.B.: LE NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES ET SUBVENTIONNÉES PAR LES CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA ÉTANT LIMITÉ, DES FRAIS DE COURS POURRONT ÊTRE REQUIS MÊME DES CANDIDATS ADMISSIBLES.

Les maires de la Rive-Sud adoptent le budget de la CTRS et demandent à Québec de payer la note

par Marianne FAVREAU

Le Conseil des maires de la Rive-Sud a raté hier une occasion de forcer la bourse du gouvernement pour le financement de la Commission des transports de la Rive-Sud. Ou du moins, de connaître clairement ses intentions.

En effet, plutôt que de n'adopter qu'un tiers ou une demie du budget de la CTRS tel qu'ils en avaient d'abord eu l'intention, les maires l'ont finalement adopté intégralement.

Toutefois, ils font une demande officielle de subvention au montant de \$520,398 à Québec, ce qui est très exactement le budget de la CTRS tel que soumis aux maires par le président, M. J.J. Lemieux. Il s'agit d'un budget d'administration sans exploitation "mais en prévision du

début d'exploitation au cours de 74" que les maires ont d'abord adopté en principe, puis en fait, malgré les objections des maires Huguo Julien, Maurice King et P. Bouchat, respectivement de Boucherville, Greenfield Park et Saint-Lambert.

Ceux-ci s'objectent à prendre toute la responsabilité financière de la Commission des transports de la Rive-Sud, sans savoir auparavant quelle part le gouvernement provincial est prêt à verser. Le maire Julien a souligné que ce budget représente \$2 par tête, soit environ \$50,000 pour sa ville, alors qu'aucun autobus ne roulera encore. Partant de chiffres recueillis auprès de Métro-Sud et de la CTCUM, il estime le déficit à \$4 millions lorsque la CTRS sera fonctionnelle, soit \$17 par habitant, ou \$400,000 pour

sa ville. Ce qu'il estime au-dessus des forces des contribuables.

Pour M. Bouchat, il s'agit là de dépenses d'implantation qui devraient faire partie de la capitalisation. Tout comme MM. King et Julien, il a voté contre l'adoption du budget afin de forcer le gouvernement à dévoiler ce qu'il est prêt à mettre dans la CTRS.

Mais les autres maires (Longueuil, Brossard, Le-Moyne, Notre-Dame, Saint-Hubert) se sont dits prêts à payer la note en principe.

Dans la discussion en détail du budget, MM. King, Bouchat et Julien ont signalé des dépenses qu'ils estiment trop élevées: la rémunération des maires siégeant au C seil, celle des commissaires de même que le coût de l'ampleur des locaux (5,700 pieds carrés à \$6 le pied) et

les sommes trop élevées consacrées au mobilier (\$51,000). Qu'un commissaire nommé par le gouvernement touche des honoraires depuis mars 1972 a également surpris les maires.

A cela M. J.J. Lemieux a répondu que ce sont des Ar-rêtés en conseil qui fixent la rémunération des maires et des commissaires. Quant à l'espace et au mobilier, il lui paraît plus logique de disposer immédiatement des locaux requis sous peu et de profiter de certaines économies en achetant le matériel en bloc.

M. Lemieux a précisé que dès aujourd'hui les commissaires seront saisis des pré-liminaires pour l'expropriation Chamby Transport qui sous la coupe de la

d'entente avec la CTCUM, puis avec Métro-Sud.

Les salaires des secrétaires et du personnel de cadre ont été épluchés: ils sont basés sur ceux de Longueuil et des autres commissions de transport.

Budget adopté

Au moment de l'adoption de fait du budget, M. King a voulu le réduire aux sommes nécessaires actuellement en enlevant les dépenses non prévues pour cette année (espace et mobilier). Ce qui équivalait à demander au président de la CTRS de refaire un budget et de revenir devant le Conseil des maires. Finalement, les maires ont adopté (en fait) le budget proposé, sans y changer un iota.

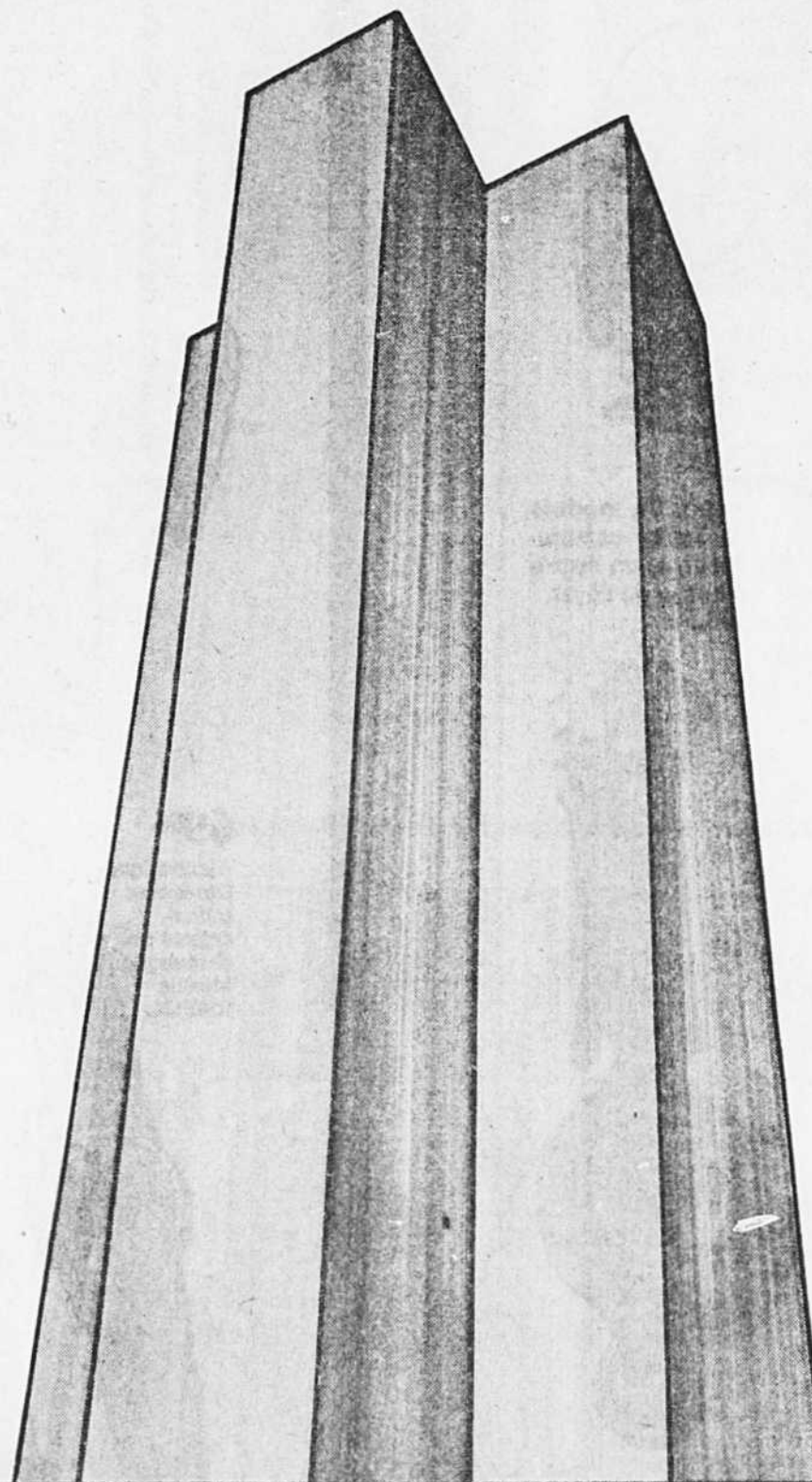
Ce n'est qu'après quelques autres affaires examinées,

qu'une proposition du maire King a été adoptée unanimement à l'effet de demander une subvention du gouvernement du Québec pour couvrir exactement le budget adopté.

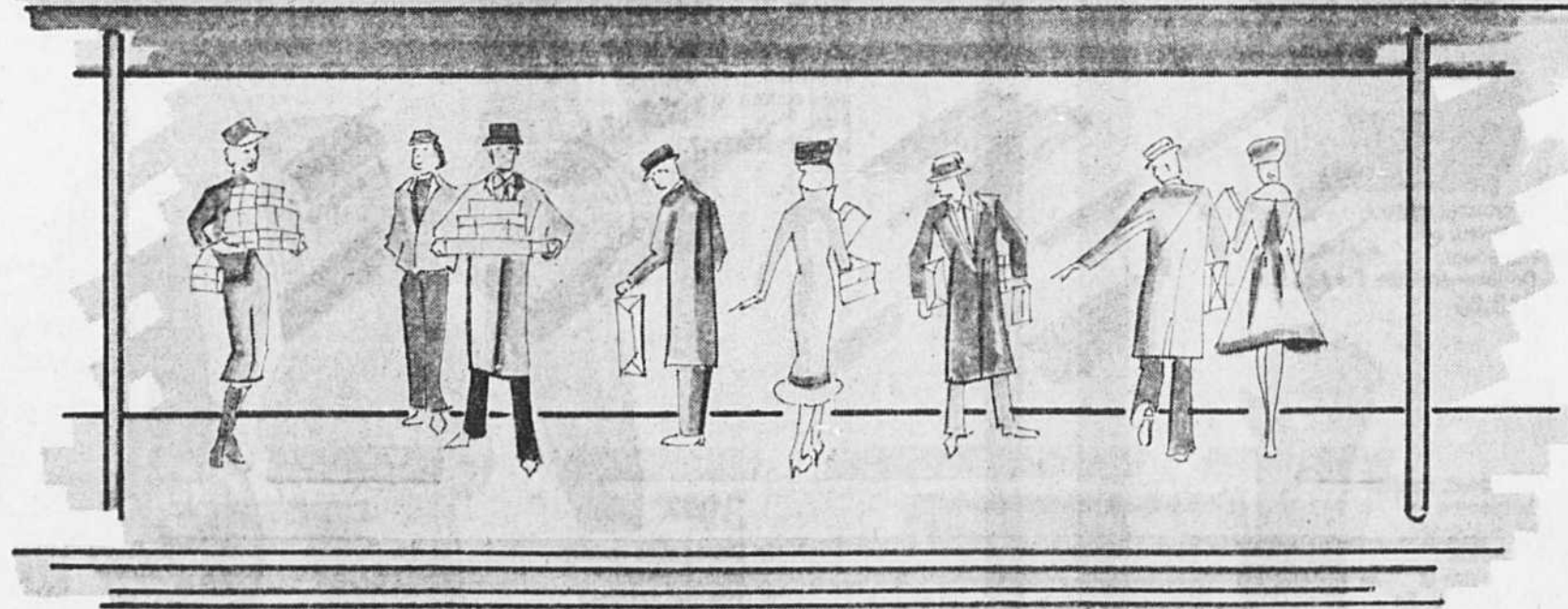
Ce budget comporte des dépenses encourues en 1972 (rémunérations des maires et d'un commissaire, soit \$10,783) et en 1973 (même chose qu'en 72 plus honoraires professionnels et quelques dépenses fonctionnelles soit: \$47,330).

Pour l'année 1974, les traitements et salaires prévus comptent pour \$175,660, les autres dépenses (loyer, immobilisations, assurances, etc.) pour \$279,795. Ce sont les dépenses de ces trois années qui donnent un total de \$520,398 sans aucun revenu. Ce sont ces dépenses que les villes ne veulent assumer seules.

FASHIONALITÉ PVM



NOËL À PLACE VILLE MARIE Spectacle à la Place des Arts - Vacances en Italie



PLUS DE 2,000 GAGNANTS VERRONT UN SPECTACLE DE NOËL À LA PLACE DES ARTS

POUR UN COUPLE CHANCEUX

LA VEILLE DU JOUR DE L'AN À ROME

ILS S'ENVOLERONT EN 747 VIA

Alitalia



Mukluks avec épaisse doublure de peluche pour dames

De belles bottes de daim souple chaudement doublées de peluche Orlon* (acrylique). Modèle avec laçage de fantaisie et semelle enveloppante de caoutchouc crêpe. Teintes: Marine ou rousse. Pointures 6-9.

la paire **\$26**

* Marque déposée

Achats au magasin seulement. La Baie - Chaussures Jeunesse, rayon 271, au troisième, Centre-ville.

la Baie
D'HUDSON



pour l'instant

1254 o. rue Ste. Catherine 866-0716
1628 o. rue Sherbrooke 932-1171

ouvert tous les soirs à partir du 11 déc.

Deinkard

BERNKASTEL
537A - \$3.55

LIEBFRAUMILCH
537C - \$3.55

NIERSTEIN
538G - \$3.15

MOSELLE mousseux
588D - \$5.35

Accompagnent
avec bonheur
les fruits de mer
et la volaille.

Représentés
par les Importations
Durand Limitée,
une division de
LA DISTILLERIE
MEAGHER LIMITEE.

L'assassinat de Mme Monique Tousignant, tuée à coups de hache: un homme et une femme ont été appréhendés

par Michel AUGER

Deux personnes ont comparu hier après-midi devant le coroner Maurice Laniel qui a ordonné leur détention jusqu'à l'enquête publique qu'il doit tenir mercredi prochain sur la mort de Mme Monique Tousignant, cette mère de famille de 37 ans assassinée à coups de hache, mardi après-midi, à Pointe-aux-Trembles.

Les deux personnes détenues, un vendeur d'automobiles de 37 ans et une mère de famille de quatre enfants de

Longueuil, âgée de 41 ans, dont la police n'a pas voulu divulguer l'identité pour le moment, ont été appréhendées mardi soir et hier matin, par les policiers de la CUM.

L'autopsie

Une autopsie pratiquée à l'Institut de médecine légale par le Dr Jean Hould a démontrée que la victime, qui était mère de cinq enfants, dont l'âge varie entre six et quinze ans, avait succombé à une dizaine de coups de

hache à l'arrière de la tête et à la gorge.

Une équipe de détectives de la Section des enquêtes criminelles de la police de Montréal, dirigée par le lieutenant-détective Emile Boire, a consacré toute la journée d'hier à interroger tous les témoins possibles de ce drame d'une horreur saisissante.

L'arme introuvable

Les sergents-détectives

Raymond Rajotte et Gilbert Gagnon et leurs collègues Arthur Laurin, Roger David et Bertrand Audette ont unis leurs efforts en vue de retrouver l'arme du crime. Jusqu'ici, ces recherches

n'ont donné aucun résultat, mais ces divers spécialistes des enquêtes d'homicides croient pouvoir découvrir l'arme dès aujourd'hui, d'après les renseignements

qu'ils ont pu obtenir durant leur enquête.

Ce meurtre est le quarantième qui a fait l'objet d'une enquête de la part des policiers de la CUM depuis le début de l'année.

DEPUIS 1870

Ce qui fait vraiment plaisir à Noël, c'est un cadeau de chez Hemsley

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE COURS DU SOIR COURS OFFERTS À L'HIVER 1974

COURS EN ADMINISTRATION

Administration	102
Comportement du consommateur	126
Comptabilité	101
Comptabilité	201
Comptabilité	301
Comptabilité	401

Droit des affaires	107
Economique	920
Finance	110
Marketing	115
Marketing	215
Mathématiques financières	418

Organisation et méthodes	117
Personnel	112
Placement	122
Publicité	119
Prix de revient	118
Science du comportement	
Gestion du personnel	130
Structure de l'entreprise	116

SECRÉTARIAT DE DIRECTION

Comptabilité	101
Droit des affaires	107
Economique	915
Finance	110
Langue de l'administration et de la technique	924
Personnel	112
Relations humaines	904
Structure de l'entreprise	116

COMPTABILITÉ

Comptabilité I	101
Comptabilité II	201
Comptabilité III	301
Comptabilité IV	401

D.E.C. GENERAL

Allemand	201
Anglais	201 - 401
Arts plastiques	420
Biologie	931 - 942 - 995
Economique	920 - 921
Espagnol	201 - 401
Français	
102 - 122 - 202 - 302	
331 - 402 - 902 - 924	
Geographie	922
Histoire	913
Histoire de l'art	403
Mathématique	
002 - 102 - 101 - 103	
203 - 307	

Philosophie	101 - 201 - 301 - 401
Psychologie	201 - 900 - 903 - 904
Science politique	950
Sociologie	961 - 964

ÉDUCATION PHYSIQUE

Conditionnement physique	
Méthode d'entraînement	
Tennis sur table	
Phénomène olympique	
Ski de fond (26 janvier au 16 février)	
Golf (4 mai au 1er juin)	

DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 14 JANVIER 1974

SERVICE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

10500 av. de Bois-de-Boulogne
Montréal 332-3000

Cette année les Lavigne recoivent les Bolvin!

Mme Lavigne

n'a pas ménagé ses efforts afin de régaler ses invités au réveillon. Elle a tout prévu, tout préparé avec soin, depuis les hors-d'oeuvre jusqu'au dessert. Rien ne manque et pour que ses convives soient en mesure d'apprécier plus encore ses talents de cordon-bleu, Mme Lavigne a décidé de servir du vin, car elle sait que le vin rehaussera le goût de toutes les bonnes choses qu'elle a cuisinées.



Voici quelques suggestions pour vous guider:

HORS-D'OEUVRE: En général, sauf avec des hors-d'oeuvre à la vinaigrette, un vin blanc sec ou demi-sec.

PLAT PRINCIPAL: Dinde ou poulet rôti: Vin rouge sec, léger pas trop fruité ni corsé. Tourtière ou pâté à la viande ou ragoût de pattes de porc: Le même qu'avec la dinde ou le poulet rôti, ou un vin sec plus corsé ou encore un vin blanc ni trop sec ni trop sucré. Jambon froid: Vin blanc pas trop sec ou un vin rouge fruité et léger.

Rôti de bœuf: Vin rouge sec assez étoffé et ayant du corps.

DESSERTS: Vin doux et liquoreux (sucré).

Enfin il est très possible de servir le même vin du commencement à la fin du repas, s'il s'agit d'un vin rosé sec ou d'un vin mousseux de type champagne brut (très sec).

Nos gérants de magasin peuvent guider votre choix.



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

Faites à vos pieds une offre qu'ils ne peuvent refuser.

Caporicci.



Souliers Caporicci. Importés d'Italie.

En vente dans les magasins de chaussures **B**rown's et **FLORSHEIM**

La chaussure Brown's: Les Galeries d'Anjou, Rockland, Fairview, Place Versailles, Centre Laval et la Rive Gauche. / Chaussures Florsheim: Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Place Victoria et 1246 rue Peel.

LE MONDE

Esso-Argentine paiera une rançon de \$10 millions

BUENOS AIRES. (Reuter) — La compagnie Esso a accepté de payer une rançon sans précédent de \$10 millions exigée par un groupe de guérilleros pour la libération du directeur de la compagnie en Argentine, M. Victor Samuelsson, enlevé jeudi dernier à Campana. La rançon sera payée sous forme de vivres, vêtements et matériaux de construction devant être distribués aux pauvres du pays, a-t-on appris hier.

L'Armée révolutionnaire du peuple (ERP) avait formulé sa demande dans un communiqué envoyé aux médias d'information mardi, mais sans spécifier le mode de paiement. La compagnie de son côté avait gardé le silence sur les négociations avec le groupe marxiste.

L'ERP exigeait l'argent "comme remboursement partiel au peuple argentin pour les immenses richesses extraites de notre pays par la compagnie au cours de longues années d'exploitation impérialiste".

Nombreux Chiliens réfugiés dans les ambassades

SANTIAGO (AFP) — Une centaine de Chiliens se sont réfugiés dans des ambassades européennes à Santiago avant la fin du délai fixé par la junte qui a décidé de ne plus accorder de sauf-conduits après le 11 décembre. Sept anciens ministres du gouvernement Allende, 14 dirigeants politiques, dix hauts fonctionnaires, un neveu de l'ancien président et un chef de sa garde personnelle sont au nombre des réfugiés qui attendent des sauf-conduits. Ces permis de sortie ont été suspendus en attendant les résultats d'une enquête sur les agissements de ces personnes en relation avec le gouvernement marxiste, dit-on dans les milieux des Affaires étrangères.

Une quarantaine de personnes se sont notamment réfugiées à l'ambassade d'Allemagne fédérale. 104 personnes qui avaient trouvé refuge à l'ambassade de France, après le coup d'Etat, doivent quitter la capitale chilienne aujourd'hui pour Paris. Plus de 100 réfugiés politiques se trouveront encore à l'ambassade de France après le départ de ce groupe.

La victoire de Perez confirmée au Venezuela

CARACAS (Reuter, AFP) — Le candidat du parti démocrate-chrétien au pouvoir au Venezuela, M. Lorenzo Fernandez, a reconnu hier sa défaite aux élections présidentielles, tenues dimanche dernier, en envoyant un télégramme de félicitation à M. Carlos Andres Perez, candidat du parti d'Action démocratique. Celui-ci avait déjà revendiqué la victoire et les résultats publiés hier soir par le conseil suprême électoral lui donnaient une forte avance avec 43 pour cent des voix contre 37 pour cent pour son plus proche adversaire.

Les résultats des élections législatives confirment également la victoire de l'Action démocratique, qui est assurée d'une confortable majorité dans les deux Chambres.

Dans une conférence de presse, hier, M. Perez a corrigé l'impression laissée par ses propos de la veille sur la politique du pétrole qu'il entend appliquer. Il ne s'agit pas d'une "arme", mais plutôt d'un "instrument" pour obtenir un meilleur traitement de la part des nations industrielles. Il n'y aura ni vengeance, ni représailles, ni confrontation, mais conversations entre égaux, a-t-il expliqué.

Le Japon admis en observateur à l'OEA

WASHINGTON (AFP) — Le Japon a été admis hier au sein de l'OEA (Organisation des Etats américains) en tant qu'observateur permanent. Cette décision a été prise à l'unanimité par les représentants des 23 nations américaines au cours d'une réunion du conseil permanent de l'OEA, à la suite d'une recommandation de sa commission politique juridique.

Le Japon est le dixième Etat qui ait obtenu le statut d'observateur permanent. Il aura ainsi le droit de participer aux activités de l'organisation, mais sans cependant avoir le droit de vote. Les autres pays bénéficiant du même avantage, soit l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Canada, la France, la Guyane, Israël, l'Italie, les Pays-Bas et l'Espagne.

La G.-B., en plein "Dunkerque" économique, se prépare à un hiver "froid" et austère

LONDRES. (AFP, UPI, Reuter, PA) — Le premier ministre Edward Heath a annoncé, aujourd'hui, aux Communes une réduction supplémentaire de 20 p. cent de la consommation d'électricité domestique et industrielle.

M. Heath a ajouté que diverses autres mesures seront communiquées, lundi, à la nation par le chancelier de l'Echiquier, M. Anthony Barber.

Ces mesures auront pour but de contrer la pire crise économique à s'abattre sur la Grande-Bretagne depuis la Deuxième Guerre mondiale. Selon certaines sources bien informées, elles seront aussi sévères qu'en période

de conflit. Quelques observateurs prévoient que la semaine de travail sera réduite à trois jours dans presque toute l'industrie. On souligne également la possibilité que le chancelier de l'Echiquier soumette un budget d'urgence pour aider le pays qui a subi au cours des mois d'octobre et de novembre, le pire déficit commercial de son histoire.

"Désastre national"

En annonçant le déficit de \$1,5 milliard, certains journaux ont parlé de "désastre national" et ont demandé à la population de faire preuve du mé-

me courage que lors de la retraite de Dunkerque.

Le pays est aux prises avec des grèves et des ralentissements de travail qui ont pour effet d'ajouter la pénurie d'électricité à la pénurie de pétrole de provenance arabe.

Quelque 250.000 mineurs refusent depuis cinq semaines de faire les heures supplémentaires requises pour assurer un approvisionnement suffisant en charbon aux centrales électriques et aux aciéries.

La situation s'est empirée, hier, par suite d'un ralentissement de travail de la part des conducteurs de train. Comme les trains assument 75 p. cent

du transport du charbon et le tiers du pétrole utilisés par les centrales électriques, il y a risque que les stocks actuels ne durent que quelques semaines.

Transports perturbés

Les chambardements dans les horaires des trains ont incité des milliers d'usagers de ce mode de transport à faire du pouce ou à utiliser leurs voitures. Les banlieusards ont pu trouver suffisamment d'essence pour provoquer d'immenses embouteillages tout autour de la capitale.

Les lignes aériennes ont annoncé, pour leur part, que toutes les pla-

ces à bord des avions à destination de l'Amérique du Nord sont réservées. Des milliers de personnes qui projetaient de faire un voyage à l'occasion des Fêtes seront dans l'impossibilité de quitter le pays.

Etonnante attitude des Britanniques

En fin de toutes ces difficultés, un sondage publié, aujourd'hui, par le gouvernement révèle que les Britanniques sont plus heureux que jamais. La majorité des personnes consultées dans sept des plus grandes villes du pays ont exprimé l'opinion que la vie sera encore meilleure dans cinq ans.



photo UPI
Dans le remaniement effectué, hier, par le président Sadate dans la direction des forces armées égyptiennes, le général Chazli (à gauche) a été limogé et remplacé par le gén. El Gamassi, principal négociateur militaire au kilomètre 101.

Selon le "Jerusalem Post"

Pacte USA-URSS en vue d'arracher aux arabes le contrôle de leur pétrole

TEL-AVIV. (AFP) — Le correspondant à Paris du "Jerusalem Post" affirme aujourd'hui que l'on croit de plus en plus dans les milieux militaires, diplomatiques et politiques en France qu'il existe entre Washington et Moscou un pacte secret, aux termes duquel les pays pétroliers arabes seraient placés sous contrôle américain ou soviétique, si nécessaire par une intervention armée.

L'existence d'un tel pacte expliquerait les nombreux avertissements arabes des derniers jours, selon lesquels les Arabes feraient sauter leurs puits s'ils venaient à être attaqués.

Une intervention directe devrait, bien entendu, avoir une certaine justification, et on croit à Paris, selon ce correspondant, que la véritable raison soit le boycottage pétrolier arabe de l'Occident, qui est autrement plus dangereux, et qui comporte un effet boomerang sur le bloc du Comecon aussi bien que sur les pays du Marché commun.

Le journal ajoute: tout comme le

pape avait divisé le monde entre l'Espagne et le Portugal au Moyen-Age, et la conférence de Yalta découpé l'Europe en 1945, le nouveau pacte entre les super-puissances divise entre elles les ressources pétrolières stratégiques.

Selon le "Jerusalem Post", l'objectif initial le plus probable d'une intervention militaire serait le vaste royaume sous-peuplé d'Arabie saoudite, et les riches Etats pétroliers tels que Koweït et Abou Dhabi, qui résisteraient difficilement plus d'une heure à une attaque militaire sérieuse — qu'elle soit israélienne, iranienne ou américaine. Toujours selon le journal, l'URSS garderait la neutralité, mais se ferait payer très cher: des bases dans le golfe et la Mer Rouge et sans doute aussi quelques puits pétroliers afin de les protéger contre les attaques impérialistes.

Le "Jerusalem Post" ajoute que ce pacte pourrait être appliqué avant l'année nouvelle. Un seul Etat pétrolier serait épargné: l'Algérie.

La Maison Blanche ouvre sa porte aux enquêteurs

WASHINGTON (PA, UPI, AFP) — Le nouveau procureur spécial dans l'affaire Watergate, M. Leon Jaworski, a fait savoir hier que la Maison-Blanche avait mis à sa disposition un cabinet rempli de documents. Son adjoint, M. Charles Breyer, a été chargé de faire l'inventaire de ces dossiers.

M. Jaworski a précisé que c'était la première fois que la Maison-Blanche ouvrait ainsi ses portes aux enquêteurs pour qu'ils puissent vérifier le contenu de documents demandés autant par M. Jaworski que par son prédécesseur, M. Archibald Cox. L'inspection de M. Breyer se fait dans les sous-sols de la Maison-Blanche en présence du conseiller juridique du président, M. Fred Buzhardt et de deux agents des services secrets.

Le procureur spécial a également révélé que la Maison-Blanche lui avait fait remettre, sans qu'il les ait demandés, neuf enregistrements et qu'il s'attendait à en recevoir six autres, demandés ceux-là pour son enquête.

De plus, M. Jaworski est entré en possession de quatre pages de notes manuscrites prises par le président Nixon au cours de la conversation du 15 avril avec M. John Dean, qui était alors conseiller juridique de la Maison-Blanche.

L'enregistrement de cette conversation avait été demandée par le procureur spécial, mais la Maison-Blanche a fait savoir que cette conversation

n'a pas été enregistrée à cause de difficultés techniques. M. Jaworski a également reçu des notes manuscrites de M. Haldeman, l'ancien chef de cabinet, et se rapportant à une conversation qu'il a eue, le 22 mars dernier, avec M. Nixon.

Quant à l'enregistrement du 20 juin 1972, dont une partie d'une durée de 18 minutes a été effacée, il est toujours examiné par des experts qui tentent d'établir des explications à la disparition de cette conversation entre Nixon et Haldeman qui s'était déroulée trois jours après l'arrestation des cambrioleurs du Watergate.

De son côté, le juge John Sirica a également fait remettre à M. Jaworski l'enregistrement de la conversation du 21 mai dernier entre le président et M. Dean. Ce dernier, lors de son témoignage devant la commission Ervin, avait affirmé que ce jour-là, il avait déclaré au président que la tentative d'étouffer le scandale de Watergate allait devenir un cancer pour la Maison-Blanche. De son côté, M. Nixon a toujours soutenu que c'est ce jour-là qu'il avait pris connaissance pour la première fois des tentatives faites par son entourage pour camoufler l'affaire.

Cette nouvelle attitude de coopération a été soulignée à la fois par le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Warren, et par M. Jaworski, qui a déclaré obtenir enfin la collaboration désirée.

Kissinger: tournée éclair du M.-O. Sadate: remaniement d'état-major

LE CAIRE — (PA-UPI-AFP) — Après une escale de trois heures à Alger où il s'est entretenu avec le président Boumedienne et son ministre des Affaires étrangères, Abdelaziz Bouteflika, le secrétaire d'Etat américain est présentement au Caire où il aura une série d'entretiens avec le chef d'Etat égyptien.

Sadate qui, on le sait, recevait il y a quelques jours, le président Assad de Syrie, tentera de gagner M. Kissinger, qui tente désespérément de faire démarrer la Conférence de paix de Genève, le 13, comme prévu, à la tête arabe en vertu de laquelle, l'Egypte et la Syrie ne se rendront en Suisse que si Israël procède, ne fût-ce que partiellement, au désengagement de ses troupes dans la zone du canal de Suez.

On sait par ailleurs qu'Israël, contrairement à ce qu'avait fait savoir le ministre Moshé Dayan, accepte le rendez-vous de Genève, mais ignorera totalement les représentants syriens tant que la Syrie ne lui aura pas remis la liste des prisonniers israéliens (environ 100) qu'elle détient depuis la fin de la guerre du Kippour.

Au cours de cette tournée-éclair du Moyen-Orient, le secrétaire d'Etat américain, outre Alger et Le Caire, se rendra successivement à Ryad (Arabie saoudite), Damas, Amman, Beyrouth et Jérusalem.

De ses entretiens dans la capitale algérienne avec Boumedienne et Bouteflika, M. Kissinger a dit qu'ils avaient été "cordiaux, utiles et constructifs".

Commentant pour sa part, ces mêmes entretiens, le ministre algérien, a déclaré: "Nous comprenons les préoccupations des Etats-Unis et nous voudrions qu'ils comprennent les nôtres, ainsi que nos options. Nous ne négligeons pas les efforts des hommes de bonne volonté et suivons attentivement le travail des Etats-Unis, particulièrement celui de M. Kissinger".

Sadate remanie son état-major

Le président Anouar El Sadate a annoncé hier de profonds remaniements dans le haut commandement militaire égyptien. Le général Saadeldine El Chazli, chef d'état-major de l'armée, est remplacé par le général Mohammed Abdel Ghani El Gamassi, ci-devant chargé de la conduite des opérations militaires et principal responsable de l'assaut (couronné de succès) contre

la ligne Bar Lev, fortifications israéliennes sur la rive orientale du canal de Suez établies avant la guerre d'octobre 1973. Rappelons également que le général Gamassi présidait la délégation égyptienne aux pourparlers du kilomètre 101 sur le désengagement des forces en présence, les prisonniers de guerre, les blessés, l'approvisionnement de la 3e armée égyptienne encerclée, etc.

Les commandants des 2e et 3e armées égyptiennes perdent aussi leur poste. Le général Fouad Ghali remplace le général Abdel Moneim Khalil à la tête de la deuxième armée, tandis que le général Ahmed Badawi Sayed Ahmed prend le commande-

ment de la 3e armée à la place du général Abdel Moneim Wasel. Le général Ghali était à la tête des troupes qui ont traversé le canal le 6 octobre.

L'ancien poste du général Gamassi, chef des opérations militaires, est comblé par le général Hassan El Greidly, ci-devant secrétaire général du ministère de la Guerre.

Les milieux officiels de la capitale égyptienne précisent que le remaniement du haut-commandement militaire égyptien a été rendu nécessaire à la suite des "erreurs" qui ont permis aux forces israéliennes de traverser le canal de Suez et d'occuper quelque 600 milles carrés sur la rive occidentale.

La violence marque l'arrêt partiel du camionnage aux E.-U.

D'après PA, UPI, AFP

Le ralentissement du camionnage s'accroît d'heure en heure aux Etats-Unis, tandis que l'on rapporte de nombreux incidents de violence dans l'Ohio et la Pennsylvanie.

Le mouvement spontané des camionneurs indépendants pour paralyser la circulation des camions, par au moins une durée de quarante-huit heures, à compter d'aujourd'hui, afin de protester contre le prix élevé de l'essence et la limitation de la vitesse sur les routes, prend de l'ampleur. Déjà, ce matin, les camions avaient cessé de circuler dans l'Illinois, le Maryland, Nebraska, ainsi que dans maintes régions de la Californie, de l'Ohio et de la Pennsylvanie.

Dans l'Ohio plusieurs camions, dont les conducteurs ne voulaient pas participer au débrayage et stationner leurs véhicules durant au moins 48 heures, ont été impliqués dans des incidents violents. En plus d'être la cible de coups de feu tirés depuis des autos circulant à haute vitesse, ces véhicules ont été atteints par une grande variété de projectiles, depuis les bouteilles jusqu'aux briques et barres de fer.

De nombreux camionneurs ont si-

gnalé à la police que des inconnus avaient manœuvré des automobiles de façon à les forcer d'immobiliser leur camion le long de la route ou de changer de direction et emprunter des routes secondaires.

La police de la Pennsylvanie et de l'Ohio rapporte au moins une dizaine d'incidents qui, heureusement n'ont pas causé de victimes, mais où les véhicules ont été endommagés, parfois très sérieusement. On signale, en particulier, que les pare-brise ont été fracassés.

Le directeur de l'Association des camionneurs du Midwest, M. Robert Jasmon, de Springfield, Illinois, croit que plus de 20.000 camionneurs indépendants vont arrêter de travailler pendant au moins 48 heures. Les pompistes, restaurateurs et autres commerçants, faisant affaires avec les camionneurs qui circulent habituellement sur les autoroutes, rapportent un très net ralentissement d'achalandage.

Un porte-parole des nouveaux services de l'énergie a annoncé, hier soir, que la production d'essence aux Etats-Unis va être réduite de 5 p. 100 par rapport à 1972, et non pas de 25 p. 100, comme l'avait signalé plus tôt, hier, le Federal Energy Office.

Ayez un Noël joyeux



SAISISSEZ
ET RETENEZ
LES
INSTANTS
HEUREUX
AVEC



FUJICOLOR pour photos
FUJICHROME pour diapositives
Tous formats courants



Spécial
Tout achat de pellicule FUJI FILM vous donne droit à cet ornement gratuit aux couleurs vives. À assembler vous-même pour décorer la table de Noël. N'exige ni ciseaux ni colle. Met de la vie sur votre cheminée ou votre table. Peut aussi se suspendre à l'arbre de Noël. Mesures après assemblage: 2" x 4 1/2" x 6 1/2". Disponible (tant qu'il y en a) chez tous les distributeurs participants de FUJI FILM.